Numéro 758 Prix : 5,8 • **Septembre 2007**

La Révolution Prolétarienne

A C T U A L I T É D U S Y N D I C A L I S M E

REVUE FONDEE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

Collaborateurs depuis la création

Alfred Rosmer ; Robert Louzon
Maurice Chambelland
Ferdinand Charbit
Roger Hagnauer ; Simone Weil
Albert Camus ; Jean-Paul Finidori
Simon Rubak ; Raymond Guilloré
Gilbert Walusinski ; Marcel Martinet
Roger Lapeyre
Jean et Josette Cornec
Jacques Reclus ; Nicolas Faucier
Jacques Gallienne ; Robert Debré
Jean-Louis Bureau ; Roger Bossière
Georges Lamizet ; Félix Franc
Marc Rosentaub
Jean Cornec
Jacques Ruffié
Albert Memmi
Pierre Aubery
Paul Heutching
Jacques Faure
Daniel Béresniak
Jacques Simon
Laurent Préziosi
Pierre Roubin
François Lonchampt
Rolland Hénault
Pierre Ajavon
Jacques Demorgon

La Révolution Prolétarienne
Directeur Jean MOREAU
Siège social :
26, rue des Rosiers, 75004 PARIS
Tel : 01 48 87 59 80
Edité par :
Les Amis de la Révolution Prolétarienne
Trimestriel. Abonnement : 23 •
CCP : 8044 64 Y Paris

Imprimerie « E.P. »
56, rue de Rendez-vous, 75012 PARIS
Commission paritaire n° 0311G87832

Un grand dessein

« Socialistes, croyez-vous encore à vos mythes ? » Voilà la curieuse question que posait récemment « Le Nouvel Obs' ». Mais à qui cette question est-elle posée ? De quels socialistes s'agit-il ? S'adresse-t-on à ceux qui sont actuellement chargés de diriger et de représenter le Parti socialiste, ou bien à tous ceux, encartés ou non, qui se réfèrent, parce que cela leur semble logique, aux idées socialistes ?

Nous, à la RP, qui nous comptons au nombre de ces derniers, nous nous trouvons donc, avec eux, très directement interpellés. Notre adhésion aux principes fondamentaux du mouvement socialiste ne nous a jamais conduits à faire allégeance à des dogmes par définition intangibles et imprescriptibles. Nous avons farouchement combattu ceux qui ont tenté d'en faire la règle, la méthode à suivre, pour encadrer les luttes ouvrières. Nous leur avons toujours opposé l'ouverture de la pensée révolutionnaire…

Alors, soyons clairs. Que l'on appelle « mythes » ce qui constitue le fruit d'une réflexion sur tous les aspects du combat social qui se mène depuis plus d'un siècle ; que l'on appelle « mythes » ce qui a, autrefois résumé les espoirs d'un peuple ouvrier exploité et opprimé ; que l'on appelle « mythes » ce qui, maintenant encore essaie de répondre aux exigences légitimes de liberté et d'épanouissement personnel des citoyens d'une société moderne ; que l'on appelle « mythes » tout ce que nous voulons opposer aux dérives d'une société capitaliste qui se soucie aussi peu de justice sociale que d'égalité entre les hommes et les peuples ; tous ces « mythes », nous persistons à les revendiquer. Ils figurent toujours en bonne place sur notre « feuille de route ». Pour quelle raison devrions-nous les répudier ? Que pourrait-on leur substituer qui soit plus moderne ? Au nom de quelle rupture ? .

Suite page 2

Les Rencontres de la RP
Mardi 6 novembre 2007 – 18 heures 45
Conférence de Jammes SOUMAH
« Quel est l'avenir du socialisme dans le paysage mondial ? »

Suite de l'Editorial

Les récentes consultations électorales ont débouché, on le sait, sur un nouvel échec qui a provoqué un grand remue-ménage dans une certaine classe politique. Nous pensons que tout cela est démesuré, exagéré. Car ces échecs, graves sans doute, ne sont que les échecs d'une certaine forme de socialisme parlementaire. Celui-ci n'a peut-être pas trouvé les bonnes réponses aux attentes d'un électorat sensibilisé, par ailleurs, par des techniques bien connues de manipulation d'opinion ; il ne s'agit là, après tout, que d'un épisode démocratique.

Peut-être, tout simplement, manquait-il un grand dessein où pourraient se reconnaître ceux qui souhaitent une vie meilleure, une sécurité, et sans doute, une espérance plus ou moins déçue dans la mesure où ils ne voient pas apparaître une solution à leurs attentes. De toute façon, il n'y a pas de solution magique. Certains se proposent de tout faire pour régler tous nos problèmes. Ils sont, disent-ils, mandatés pour cela. Peut-être… Mais n'en espérons pas trop.

Soyons réalistes. Nous pensons qu'un grand dessein, capable de motiver toutes les forces de progrès, réside dans leur engagement collectif, coordonné et opiniâtre.

Nous pensons qu'une action directe doit être résolument engagée et maîtrisée par les intéressés eux-mêmes. Au lieu de se laisser charmer par les beaux langages, les belles promesses, ils devraient faire confiance à leur savoir-faire, à leur capacité d'entreprendre dans le cadre de leurs organisations coopératives ou mutualistes, et s'engager, avec leurs syndicats, sur les lieux de travail, sur l'entreprise.

Il n'est de vraie démocratie que participative. La délégation de pouvoir, abandon du pouvoir que l'on détient, est toujours risquée.

Voilà, nous semble-t-il, le grand dessein que nous devons nous fixer, mais qui demeurera un mythe tant que nous n'aurons pas pu, ou su, passer à l'acte.

Jacques FAURE

Le dernier voyage de « Kangourou »

La Société des Anciens de la Maison d'Enfants de Sèvres est en deuil.

Deux des plus anciens maillons de la chaîne qui nous relie dans le temps et dans l'espace nous ont quitté.

Suzanne Fischer-Labrousse (72 ans) et Marcel Marceau (83 ans) sont morts à quelques jours d'intervalle. Marcel était célèbre, Suzanne ne l'était pas mais leur disparition nous étreint et nous émeut avec la même force.

Ni leur âge, ni leur vie pleine de richesses partagées ne nous consolent de leur départ. (Marcel a « quitté la scène » ce samedi 22 septembre 2007)

Marcel Marceau, de son vrai nom : Marcel Mangel avait pour totem *« Kangourou »* pendant la guerre, à la Maison d'Enfants de Sèvres.

Dans un livre d'entretiens avec Valérie Bochenek paru en 1996 (*Le mime Marceau*, éditions Somogy, Paris), Marcel déclarait :

- Georges Loinger est un ami et un frère pour moi. Il avait remarqué mes dons pour le théâtre pendant les colonies d'été de ma tante et m'a trouvé une place de moniteur d'art dramatique dans une maison d'enfants à Sèvres [...].

- ***Quelles étaient les particularités de la maison d'enfants de Sèvres ?***

- Elle abritait une centaine d'enfants chrétiens et juifs entre cinq et quinze ans, alors qu'il s'agissait du service social du maréchal Pétain. Ce centre accueillait les enfants en difficulté socialement ou de parent divorcés. La directrice était une femme héroïque, Madame Haguenauer[1], que nous surnommions *« Goéland »*. Elle et son mari *« Pingouin »* abritaient clandestinement les enfants persécutés.

- ***L'histoire d'*****Au revoir les enfants** ***de Louis Malle est donc un peu la vôtre ?***

- Son film m'a bouleversé. Il suffisait d'une dénonciation et ces enfants n'existaient plus, Marcel Marceau non plus.

----

1) Yvonne Haguenauer a été déclarée « Juste parmi les nations » par l'institut Yad-Vashem en 1974. Son nom figure sur le « mur des Justes » du Mémorial de la Shoah, à Paris.

Philippe FLEUTOT
Président de la Société des Anciens de la Maison d'Enfants de Sèvres

Livre

L'Histoire de la Guyane depuis les civilisations amérindiennes

Sous la direction de Serge Mam Lam Fouck et Jacqueline Zonzon *(Ibis rouge éditions)*

L'ouvrage contient les textes de communication du colloque organisé par l'association des professeurs d'Histoire et Géographie de la Guyane, en 2005 à Cayenne. Il étudie successivement les Amérindiens et les Noirs Marrons au miroir de l'Histoire, l'évolution politique et sociale en situation coloniale, la question du peuplement, la colonisation et l'occupation de l'espace. Les intervenants sont nombreux, notamment, Richard et Sally Price, pionniers dans l'Histoire des Marrons, Jean Moomou, auteur du *Monde des Marrons du Maroni en Guyane* (Ibis rouge éditions) que nous avions interviewé dans la *RP*.

Jean MOREAU

RECTIFICATIF : Dans la rubrique « livres », p. 15 du dernier numéro, la dernière phrase de présentation des ***Bataillons scolaires*** a été coupée ; la voici complétée : **Une documentation et une bibliographie particulièrement riches complètent cette étude originale qui nous engage à découvrir un passé oublié où l'on confondait allégrement Histoire, leçons de morale… et de gymnastique.**

La *Planète des sports* en trois mondialisations

« Le rugby est partout !». En fait, le rugby ne concerne encore qu'une vingtaine de nations mais c'est une nouvelle frontière dans la mondialisation, un nouveau marché qui s'ouvre.
La première mondialisation des sports est celle des compétitions qui s'étendent et sont retransmises sur la planète avec, au sommet, les Jeux Olympiques d'hiver et d'été.
Seconde mondialisation, celle des nouvelles pratiques sportives qui s'engagent dans une conquête généralisée de la nature partout et par tous : sur les reliefs, dans les vents, les vagues et les neiges.
Enfin, la troisième mondialisation réunit les compétitions exceptionnelles qui défient la nature à travers la conquête de la planète : terrestre, maritime, aérienne, et déjà astronautique.

1. Un Rugby médiatique, marchand, mondial !

La vie est histoire. Celle des sports aussi. Le rugby, né en 1823 et, comme la plupart des autres sports, en Angleterre *(Demorgon 2005),* n'a connu qu'en 1890 les dimensions réglementaires de son ballon ovale. La première Coupe du Monde ne date que de 1987. Comme elle est quadri-annuelle, c'est aujourd'hui sa sixième édition en 2007. Les années sont impaires pour ne pas interférer avec les jeux Olympiques ou la Coupe du Monde de football. En raison de sa très forte origine aristocratique anglaise, le rugby a d'abord résisté à la professionnalisation. Parfois, on ne comptait même pas les points ! C'est bien fini ! Aujourd'hui, la mondialisation du rugby est en jeu. Selon Daniel Herrero *(2007 : 234),* elle est déterminée par la collusion des *« milieux sportifs, économiques et médiatiques désormais indissociables ».* Jean-Yves Dhermain *(2007)* le souligne aussi en intitulant son livre ***La planète ovale***.

La Tribune (10.09.2007 :10) prend une page entière pour faire le point sur une « épreuve » préalable entre *l'International Rugby Board* et les agences de Presse – *AFP, Gamma, Reuters, AP* – décidées à boycotter la diffusion des images de la Coupe du monde. Leurs clients jugent intolérable la limitation à cinquante photos par match. Deux cents seront accordées, et le boycott levé.

Second défi : *l'Andes* (Association nationale des élus en charge du sport) dénonce l'étranglement de la libre diffusion des matchs sur écran géant. Seuls quarante-trois sites ont reçu l'autorisation. Il a fallu passer par *TF1* et payer une taxe pouvant atteindre huit mille cinq cents euros.

Troisième défi : Peugeot est « partenaire officiel de la Coupe » mais Toyota, qui produit la *Yaris* à Valenciennes, veut renforcer son image de producteur mondial et pas seulement japonais. Un budget de dix millions d'euros permettra de multiples décorations : Stade de France, Tf1, stations de métro. Avec une intense campagne télévisée misant sur la victoire des Bleus. À travers le rugby, la mondialisation des sports de compétition se poursuit. Le rugby s'implantera dans de nouveaux pays. La télévision retransmettra de plus en plus ses matchs. C'est la « sporTiVisation mondiale » qui continue *(Demorgon, 2002).*

2. Extension, spectacularisation, retransmission planétaires des compétitions sportives

Nous vivons à l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). La télévision est la plus connue d'entre elles. Ce sont ses pouvoirs qui ont entraîné la mondialisation des compétitions sportives traditionnelles. Les matchs, d'abord nationaux, deviennent internationaux, drainant des spectateurs sur chaque continent puis sur la planète entière. La télévision est un parfait instrument de ce développement mondial des sports. Elle est « multimédia », associant indices, symboles, images. Elle rend présents la voix, la parole, le corps, les actions et les gestes, au cœur des espaces et des objets. Elle est adaptée à tous les publics. L'ubiquité télévisuelle nous fait accéder au sentiment que tous les lieux de la planète sont reliés à nous ; et le *direct*, que ces lieux le sont, instantanément, dans un même temps mondial, y compris sur notre portable. La couverture planétaire des grandes retransmissions en *direct* entraîne le sentiment que les hommes de tous les pays partagent le même spectacle. Un tel agrégat global, logiquement impensable, reçoit ainsi une certaine forme d'existence. Pour la Coupe du Monde de 1998, celle des « *Bleus* », en prenant comme unité chaque spectateur devant un match, on atteint le chiffre de quarante-quatre milliards d'unités « spectateur-match. » *(Demorgon, 2000).*

Le sport, comme contenu télévisuel, présente une originalité exceptionnelle entre, d'un côté, les fictions, de l'autre l'information sur les violences : celles de la nature et celles des humains. Le miracle du sport, c'est de conjoindre le réel et la fiction. Il est la première télé-réalité. Il est plus généralisable que les fictions et moins traumatisant que l'information. C'est pourquoi, aujourd'hui, en entend : *« L'actualité, c'est bien sûr, le rugby ! »*.

C'est Juan Antonio Samaranch, à la tête du Comité Olympique International (CIO) qui, après 1980, associa déroulement des Jeux Olympiques et retransmission télévisuelle mondiale. De « Montréal 1976 » à « Sydney 2000 », les droits de la retransmission télévisuelle sont multipliés par dix pour les Jeux d'hiver et par trente pour les Jeux d'été. Ils atteignent plus d'un milliard de dollars. Ce « *mariage d'amour et de raison entre le sport spectacle et la télévision* », a été souligné par Jean-Marie Brohm, Pierre Gabaston et Bernard Leconte *(2000).* Il n'est pas près de finir.

3. De la compétition exacerbée à la contre-culture sportive

Parallèlement à cette première mondialisation du sport, d'autres évolutions différentes se mettent en place. Elles s'annoncent à travers le visage d'une contre-culture sportive. Ce

sera d'abord, en 1962, dans la nouvelle d'Alan Sillitoe***, La solitude du coureur de fond,*** devenue film de Tony Richardson. Le héros, Colin Smith, « *alors en tête de la course, laisse pourtant son adversaire gagner.* » En 1969, cette fois de façon réelle et non plus fictive, c'est Bernard Moitessier qui ***« vainqueur potentiel de la première course du monde à la voile en solitaire, organisée par le Sunday Times… refuse la victoire et le prix qui lui est associé : un globe d'or et cinq mille livres sterling… parce qu'il a besoin de continuer vers le Pacifique. » (Loret, 2003 : 19).***

Trente ans après la nouvelle d'Alan Sillitoe, et vingt ans après la liberté prise par Bernard Moitessier, on découvre, en 1988, dans ***Wind Magazine*** (hors série n° 9), du « Manifeste néo-tribal ». Il décline les dix commandements de la nouvelle contre-culture sportive. Premier commandement : *« sans relâche, sur tout ce qui bouge, tu glisseras : vague, pente, piste, rampe, air, toile cirée, moquette du salon. »* Au printemps 1993, la même revue, dans un nouveau numéro spécial *« Surf des neiges »*, publie un second manifeste intitulé *« Ni dieu, ni maître : ni bible, ni code, ni morale. »* On y fait l'éloge de l'autonomie et de l'inspiration personnelles par rapport aux écoles et aux pouvoirs. On y exalte le silence et l'infini : *« le surf est un art et la montagne une toile infinie. »* On clame : *« no pain, no gain, no guts, no glory, no work, no preide. »* Même cas pour le *streetball* dont l'adage est : *« no coach, no ref, no rules »* : pas d'entraîneur, pas d'arbitre, pas de règle *(Loret, 2003 : 14).*

4. La conquête sportive de la nature partout et par tous

On met ainsi en évidence les sports réellement pratiqués par tout individu qui souhaite s'exprimer, se développer, éprouver du plaisir et des émotions, voire se dépasser face au réel, seul ou collectivement. Ce sont souvent des sports singuliers d'endurance ou d'adresse qui investissent des espaces caractéristiques : plages et vagues, rivières et descentes accidentées, rochers aux flancs des montagnes. Même la ville, avec ses rues, ses trottoirs, ses squares, ses avenues, ne doit pas être exclue des espaces naturels. Elle doit être reconquise. Que l'on pense aussi à l'exploration sportive des profondeurs marines, à la populaire plongée sous-marine. Ou encore à l'exploration des gouffres, à la dangereuse spéléologie que la télévision remet à l'honneur chaque fois qu'un sauvetage hyper-problématique est nécessaire.

Selon Paul Yonnet *(2004), « C'est là un second système des sports : course à pied, marche (randonnées), vélo, vtt, roller, moto (enduros, rallyes), ski. Rares avant le second conflit mondial, ces sports se sont développés à partir des années 1970, avec le temps de loisir. Ils portent les multiples empreintes de l'époque : individualisme, égalité, nouveau rapport avec la nature et les énergies. La musculation, l'aérobic, la gymnastique appartiennent aussi pour l'essentiel à ce second système. »*

Il y avait jusqu'ici un frein au développement de ces sports. Il fallait qu'ils parviennent à s'intégrer dans un contexte de planétarisation. Certes, leurs pratiquants étaient solitaires dans l'exercice sportif lui-même – la planche à voile ou le surf – mais l'ensemble des surfeurs figurait, bel et bien, un agrégat mondial dès qu'entraient en synergie les trois dimensions médiatique, technique et commerciale.

C'était déjà le cas pour la pratique du ski.

Dès lors, il était tout à fait opératoire de développer ces nouvelles pratiques sportives. Elles représentaient un nouveau visage du sport, libre compétition, surtout « avec contre » la nature et avec soi-même, visage complémentaire du premier type de sport, classiquement voué aux compétitions collectives réglementées.

Les N.P.S. concernaient, elles aussi, des millions et des millions d'individus. Les exploits exceptionnels de certains sportifs constituaient aussi, pour elles, un nouveau matériel médiatique à partir duquel elles allaient proliférer.

5. La prolifération des nouvelles pratiques sportives

En effet, ce nouvel univers sportif n'était plus limité au rectangle des terrains et à l'ovale des stades. Son domaine était le monde physique terrestre, aquatique, aérien, avec sa diversité géographique et climatique extraordinaire : montagnes enneigées, océans tumultueux, vagues sur les plages, vents réguliers ou turbulents, déserts de sable ou de glace. La valorisation écologique et celle des accomplissements individuels se confortaient en même temps qu'une nouvelle manne économique exceptionnelle se dessinait pour les industries du sport. Dès la décennie soixante-dix, les N.P.S., indéfiniment renouvelables par les modes et les inventions techno-scientifiques, se mettent en place. Elles apprivoisent la retransmission télévisuelle mondiale, séduite par leurs spectacles magnifiques liés à leurs contextes naturels grandioses. Cette seconde sporTiVisation mondiale va permettre le déploiement de plusieurs dizaines de nouveaux sports.

Bibliographie

Demorgon J., ***Les sports dans le devenir des sociétés****,* L'Harmattan, Paris 2005.

Demorgon J., ***L'histoire interculturelle des sociétés. Une information-monde***, 2e éd., Économica, Paris 2002.

Demorgon J., « Le « Mondial » dans le mondial », *in* Gabaston, Leconte, *op. cit*. p. 21-38.

Demorgon J., « Le spectacle des sports, c'est bien plus qu'on ne pense ! » *in* Leconte B., Vigarello G., *op.cit*, p. 117-134.

Dhermain J-Y., ***La planète ovale***, Paris 2007.

Gabaston P., Leconte B., ***Sports et télévision, regards croisés,*** L'Harmattan*,* 2000.

Herrero D., ***L'esprit du jeu – L'âme des peuples***, La Table Ronde, Paris 2007.

Herrero D., ***Dictionnaire amoureux du rugby***, Paris 2007.

La Tribune, « Fin du boycott sur les images de la Coupe du monde de rugby », 10-09 2007, p.10, Paris.

Loret A., « *Génération Glisse. Dans l'eau, l'air, la neige…la révolution du sport »*, *Autrement*, **Paris 2003, p. 11-19 et 97-98.**

Leconte B., Vigarello G., Le spectacle du sport, *Communications*, **n° 67, Seuil, 1998.**

Queval I., *S'accomplir ou se dépasser. Essai sur le sport contemporain*, **Gallimard, 2004.**

Sobry Cl., *Socioéconomie du sport. Structures sportives et libéralisme économique,* **De Boeck, Bruxelles 2003, p. 23-25.**

Yonnet P., ***Huit leçons sur le sport***, Gallimard, Paris 2004.

Claude Sobry *(2003 : 23-25)* propose une analyse détaillée de la floraison des pratiques, obtenue par spécialisation, dérivation, composition.

À partir du parachute et du vol à voile, on a *« le deltaplane, l'u.l.m., le parapente ».*

À partir du cerf-volant, on a *« le char tracté, le surf tracté, le kite-snow board ».*

À partir du *surf,* on a *« la planche à voile avec les planches de vitesse, de saut, mais aussi le speed-sail, le minicat, le body-surf avec ses prolongements : hot dog, raft, canyoning, hydrospeed »*, ou encore *: « le skate-board qui se décline en rollers et b.m.x., ou encore en long-board et en cross-board. ».*

À partir des skis, on aura « *les skis courts, le ski acrobatique, le monoski et le snow-board qui conduit au ski parabolique, au snow blade* ».

Sans doute, certaines pratiques pourront, par la suite, disparaître mais c'était déjà vrai pour des pratiques plus anciennes comme le pentathlon.

6. Les N.P.S. dans la mondialisation technologique, médiatique et commerciale

Cette incroyable prolifération des nouvelles pratiques n'aurait pas eu lieu sans les techniques mises en œuvre et les matériaux et matériels produits dans les domaines industriels de pointe de l'espace. Claude Sobry *(2003 : 23)* précise : *« Les fibres synthétiques issues des recherches de l'aérospatiale permettent la création de planches courtes et légères, puis la mousse plastique vient se substituer aux noyaux de bois… ».*

De son côté, Alain Loret *(2003 : 97-98)* nous donne une idée du déploiement et de la profusion de cet univers d'innovations techniques adaptées aux nouveaux sports. Il cite en vrac :

- « les raquettes de tennis à grand tamis, en carbone et au profil optimisé ; les chaussures de jogging ultralégères, sans lacet, à « turn it on », à « instantpump », avec régulateur « tubular » ou « air max », équipées d'une semelle intérieure colloïdale à mémoire de forme ;

- les petites planches de funboard et leurs voiles en durafilm ou monofilm à « cambers » renforcées avec du kevlar (fibre légère, très résistante au feu et à la corrosion*) ;*

- le « legacy solaire 2 x 2 » et le « boulder-legacy », derniers-nés des vélos tout-terrain introduits sur le marché en 1993 et qui présentent l'étonnante particularité de posséder… deux roues motrices ;

- le « kite-jumping », cerf-volant surdimensionné qui permet d'effectuer des sauts de plus de trente mètres de longueur. Associé à un « fun disk kite », ce type de cerf-volant autorise bientôt l'apparition d'une pratique de glisse remarquable et totalement nouvelle ;

- les « patins en ligne » de type « rollerblade », « roces », « californiapro » ou « bauer » qui renouvellent de manière étonnante le concept de patins à roulettes…

- ce ne sont là que quelques exemples d'innovations sur un marché des équipements sportifs prodigieusement créatif depuis une quinzaine d'années ».

Certaines de ces créations liées aux sports sont encore validées par leur introduction dans la quotidienneté habituelle des habillements et de leurs modes renouvelées.

Nous l'avons vu, les nouvelles pratiques sportives se sont engendrées à partir de certaines contre-cultures mais elles permettent finalement la conjugaison de quatre dimensions de mondialisation : 1/ nouvelle appropriation de l'univers physique indépendamment des sociétés nationales ; 2/ mise en valeur des matériels et des matériaux de la mondialisation technique ; 3/ utilisation constante des moyens médiatiques internationaux, en particulier avec le *sponsoring* ; 4/ aller-retour dans les moyens économiques entre investissements, productions et capacité *marketing* à faire connaître, apprécier, acheter les nouveaux produits.

Les N.P.S. représentent un nouveau souffle pour le sport et sont à l'origine de sa seconde mondialisation informationnelle, technique et commerciale.

7. La conquête sportive terrestre et maritime de la planète

La mondialisation des compétitions sportives couvre directement la planète à travers les déplacements des joueurs et les retransmissions médiatiques internationales. La mondialisation des nouvelles pratiques sportives n'y parvient qu'indirectement à travers l'industrie et la commercialisation mondiales.

La troisième mondialisation dont nous traitons maintenant est, de nouveau, directe. En effet, elle opère à travers des sports dont le projet est de conquérir l'espace-temps planétaire. L'ancêtre fictif d'un tel projet est, bien entendu, le célèbre *Tour du monde en quatre-vingt jours* de Jules Verne.

La conquête sportive terrestre a d'abord été largement prise en charge par le sport automobile. C'est le « Paris-Rouen » qui a inauguré, en 1894, la course sur route, de ville à ville. Le rallye de Monte-Carlo, première édition 1911, est annuel dès 1924.

L'ambition de conquérir l'espace terrestre, en valorisant les techniques nouvelles et les marques qui les propulsent, s'illustre avec les fameuses croisières Citroën : Traversée du Sahara 1922-1923, Croisière noire 1923-1924, Croisière jaune 1931-1932, Raid Paris-Kaboul 1970, Raid Afrique 1973, Opération Dragon 1988, Raid Berlingot 1997.

C'est seulement en 1973 que se met en place un Championnat du monde des rallyes. Il y en a aujourd'hui plusieurs en fonction du moment, du type de terrain (asphalte, terre ; sec, mouillé, enneigé, glacé), du type d'automobiles, du nombre de manches. Citons le « Paris-Dakar » (10 000 kilomètres) dont la première édition eut lieu en 1978 et qui se poursuit toujours, en dépit de diverses critiques.

La conquête des espaces terrestres s'est toujours mesurée aux grands déserts que ceux-ci soient de sable (Sahara, Ténéré) ou de glace (Arctique et Antarctique). Ainsi, Jean Louis Etienne et Will Steger ont co-dirigé, entre juillet 1989 et mars 1990, *Transantarctica,* avec chiens et traîneaux sur 6 300 kilomètres.

La conquête maritime sportive de la planète résulte également d'une synergie entre invention des matériaux et des

techniques, industrie des bateaux et retransmissions télévisuelles des départs, des parcours et des arrivées.

La « *Coupe de l'America* » débute en 1870. Ce n'est qu'en 1983 que les Américains la perdront pour la première fois au profit des Australiens.

La première course en solitaire à la voile et autour du Globe date de 1968. Ce fut le « *Golden Globe Challenge* ». Une mort et un suicide lui portèrent tort. Il fut remplacé par le « *Boc Challenge* ». La « *Route du Rhum* », de Saint Malo à Pointe-à-Pitre, fut lancée en 1978. La course *« La Baule-Dakar »,* en 1980. La « *Velux Cinq Océans* » connaîtra sa première édition en 1982. Enfin, autre épreuve de course à la voile en solitaire autour du monde, également bien connue, le « *Vendée Globe* » sera lancé en 1989.

Ces trois mondialisations des sports – compétitions internationales, affrontement à la nature, conquête de la planète – constituent un phénomène grandiose et un événement décisif accompagnant le passage des sociétés nationales aux sociétés d'économie informationnelle- mondiale. Cette approche « comparative-descriptive » était un préalable obligé pour que les problèmes ne soient pas posés de façon trop réductrice d'un seul point de vue. Sur cette base, devrait intervenir une seconde approche « compréhensive-explicative ».

En effet, que signifie véritablement cette triple mondialisation des sports et où nous entraîne-t-elle ?

Les sports accompagnent-ils nos violences, en les régulant ou en les amplifiant ?

Leur exaltation et leur diabolisation trouvent l'une et l'autre d'ardents défenseurs. Peut-on les comprendre à travers cette opposition ? Peut-être, à condition de découvrir les trois secrets des sports.

Jacques DEMORGON

Rupture et Enracinement

Il est évident qu'on ne peut pas accuser M Sarkozy d'être un très grand philosophe, et la comparaison avec Simone Weil peut paraître incongrue. Pourtant, dans sa naïveté primaire, le président de la République, l'élu d'un Français sur trois, a mis en lumière une notion intéressante : la rupture.

Le mot rupture vient du verbe rompre (latin *« rumpere »*) que le petit Robert définit ainsi : « séparer en deux par un effort brusque ». Il donne des synonymes qui ne sont pas très sympathiques : briser, casser, mettre en pièces. La rupture, c'est la fracture, le brisement, la brouille, la séparation. Concrètement, on peut se demander ce qu'entend M Sarkozy par ce mot, en dehors du simple effet d'annonce, destiné au français rouspéteur qui souhaite volontiers que « ça change » sans préciser généralement ce qu'il souhaite changer.

Dans le cas présent, la politique de M Sarkozy va rompre avec quoi ? Avec lui-même, puisqu'il était déjà un membre éminent du précédent gouvernement ? Va-t-il se dédoubler, lui qui n'a pas une stature bien considérable ? Evoque-t-il une rupture d'anévrisme, comme c'est à la mode dans les milieux politiques surmenés par les excès alimentaires ?

Plus sérieusement, j'ai cru comprendre que le mot, qui se suffit à lui-même, exprimait l'idée d'une coupure définitive avec les traditions politiques.

Désormais il n'y aurait plus guère de différence entre la gauche et la droite, entre le milliardaire et l'ouvrier, entre le SDF et le PDG.

Bref, la rupture se servirait à toutes les sauces, en particulier, elle justifierait les habitudes qu'ont pris les gens de travailler régulièrement, souvent dans la même ville et de toucher un salaire en récompense de leur activité. La mobilité du travail, c'est à dire l'exil ou la déportation du travailleur est bien une rupture. La généralisation des emplois précaires, le démantèlement des lois sociales, le paiement d'une partie des médicaments par les malades eux-mêmes, considérés désormais comme des délinquants, c'est encore la rupture. La généralisation du mensonge et la gesticulation télévisuelle sont les manifestations plus spectaculaires de la rupture. Le Président n'est plus immobile, il est omniprésent. Il effectue la rentrée des classes à Blois, sans d'ailleurs faire la classe. C'est nouveau, c'est une rupture. Il améliore l'enseignement en supprimant 12000 postes de professeurs, c'est toujours la rupture.

Et ça commence à bien faire, aussi ai-je éprouvé le besoin de relire un vrai philosophe, prestigieux, une femme, qui a collaboré à cette revue et qui se révèle être, d'année en année, l'une des grandes figures de la pensée révolutionnaire : Simone Weil. Or, comment définit-elle l'enracinement ? Je cite :

« L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine…un être humain a une racine par sa participation réelle, active et naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d'avenir. »

Je ne continue pas, mais le livre entier, évoquant bien d'autres questions, souligne la nécessité de l'enracinement moral, culturel, intellectuel, spirituel, qu'il s'agisse de l'ouvrier ou du paysan. Le déracinement est la pire des catastrophes, puisqu'il supprime tout repère et livre l'être humain à l'errance et au désespoir.

Il me semble que nous en sommes là ! La France devient peu à peu fasciste et concentrationnaire, comme le soulignait Guy Debord. On a concentré monstrueusement les entreprises, dans le domaine industriel ou agricole. On a concentré les animaux d'élevage, et l'on concentre les hommes, et pas seulement dans les prisons ou les maisons de retraite ! Regardons autour de nous : les stades sont des terrains concentrationnaires, surveillés par la police. Même chose pour les magasins à grande surface, les rues, les autoroutes, tous les lieux publics, désormais conformes aux prédictions de Georges Orwell dans son célèbre « 1984 ».

Or, nous avons passé cette limite, sans nous en rendre compte. L'intérêt d'avoir un président de la République qui est une sorte de super-manager de Mac'Do, c'est peut-être de nous faire prendre conscience de cette oppression que nous ne voyons même plus.

Rolland HENAULT

Les Rencontres de la RP

« *Les Amis de la Révolution Prolétarienne* » vous invitent à participer
à leur ASSEMBLEE GENERALE et au dîner-débat (repas 24 euros)

mardi 6 novembre 2007 à 18 heures 45

au restaurant « *La Villa Saint-Jacques* »
1, Boulevard Saint Jacques, 75014 PARIS
(Angle rue de la rue de la Santé et du Boulevard St. Jacques - métro Glacière)

Après un tour d'horizon sur l'activité de l'année écoulée,
Jacques FAURE et Jean MOREAU introduiront la conférence et le débat qui suivra

Jammes SOUMAH

Président de la Ligue guinéenne des Droits de l'Homme et du Citoyen
Fédération de France
Président du Club d'Expansion économique et social Europe-Afrique

Traitera du thème :
« Quel est l'avenir du socialisme dans le paysage mondial ? »

Pour la bonne organisation, merci de retourner fichet de réservation et chèque (libellé au nom de Jean Moreau), impérativement avant le 30 octobre 2007 à Jean MOREAU, 26, rue des Rosiers, 75004 Paris.

A bientôt ! Bien cordialement. **Jean MOREAU - Jacques FAURE**

Abonnement – Réabonnement

A adresser à *Jean Moreau*
26, rue des Rosiers, 75004 PARIS

Je ne peux participer à la conférence-débat mais je vous adresse mon réabonnement

Nom…………………………Prénom…..……..…

Adresse………………………..…………………….

…………………………………………………………

Pour l'abonnement, je règle : …………..23 euros

J'alimente en plus la souscription permanente et verse : ………………………euros

____

Total : **……………..euros**

Ci-joint chèque à l'ordre de :
Les Amis de la Révolution Prolétarienne

CCP : 8044 64 Y PARIS, adressé à *Jean Moreau, 26, rue des Rosiers, 75004 PARIS*

Fichet de réservation (24 •)

Pour le repas de la conférence-débat
A retourner à *Jean Moreau*
26, rue des Rosiers, 75004 PARIS

Avant le 30 octobre 2007

Nom…………………………Prénom…..……..…

Adresse………………………..…………………….

…………………………………………………………

Je participe au repas : seul oui* non*

Accompagné de………….. personnes

Ci-joint chèque de :
24 euros x …… =………… euros

à l'ordre de : Jean MOREAU

*** Rayer la mention inutile**

Introduction à la Guyane sociale

C'est la troisième année que je séjourne un mois en Guyane. Les guides touristiques se surpassent pour célébrer le temps du Carnaval, les femmes Touloulous, reines éphémères d'une soirée qui viennent, à l'abri de leur déguisement, masquées, oublier et faire oublier une aliénation encore bien coloniale.

La Guyane, pourtant, n'est pas un département comme les autres. La loi de séparation des Eglises et de l'Etat ne s'y applique pas. Le bagne au sein duquel périrent nombre de militants ouvriers et séjourna le Capitaine Dreyfus, la ruée vers l'or, l'ont marquée. La population est souvent ignorée, dans ses identités multiples, par le touriste au pas de charge. Qui connaît les Roucayennes, les Kalinas, les Emerillons, les Wayanas et les plus anciens de tous, les Galibis (les Amérindiens) ? De même, les Européens discernent-ils la diversité des populations bushinenguées – c'est-à-dire descendantes des Nègres Marrons qui se révoltèrent, sur les habitations, contre le maître blanc qui les asservissait ?

Les luttes sociales sont rudes en Guyane, comme l'a évoqué, en mars 2006, un article de notre revue. A la différence de la Martinique, de la Guadeloupe et de l'Ile de la Réunion, il n'est pas de Békés dans cette ancienne colonie. Par conséquent, les décideurs sont Blancs, le plus souvent quand ils appartiennent à la Haute Administration. La majorité de la bourgeoisie est Créole. Situation paradoxale et singulière où n'existe guère de complexe d'infériorité à l'égard du Blanc : celui-ci, qu'il soit politique ou de droit commun, fut bagnard et bien souvent domestique chez « l'homme de couleur [1] ».

Il est des livres – parfois sur le plan de la fiction – qui rendent compte excellemment de la réalité locale : je songe à *Rhum*[2] de Blaise Cendrars évoquant l'épopée du curieux Jean Galmot, ainsi qu'au roman de Jean Valogne, *Destins croisés au bagne de Cayenne*[3].

Sans doute ces ouvrages ne décrivent pas la situation actuelle, mais le passé explique le présent : en aucune façon, il ne faudrait que le Préfet de la République apparaisse parfois – en tout cas, aux yeux des Indépendantistes – comme un Gouverneur de l'Ancien Régime.

La Guyane, aujourd'hui, est souvent exotisée ou à l'inverse diabolisée par les media. Dans le premier cas, on insiste sur les inesquivables « Nana » ou « Polina » (dancing du samedi soir), dans le second, sur la délinquance endémique.

Parfois, il la promeuvent en soulignant les performances du centre spatial de Kourou dont les bénéficiaires ne constituent qu'une minorité. Dans le vieux bourg, à quelques centaines de mètres des ingénieurs et des techniciens, vivent les oubliés de la croissance : Indiens et Brésiliens.

Le chômage est extrêmement important dans le département. L'immigration surinamienne, haïtienne, brésilienne, guyanienne aussi.

La Guyane est intéressante pour le philosophe prolétarien ; avec plus de force et de violence encore, elle montre ce que pourrait être le monde de demain : celui où seul le marché financier est internationalisé et les possédants en droit de voyager, tandis que les exploités, en situation de marronnage, seraient stigmatisés et parqués dans des réserves.

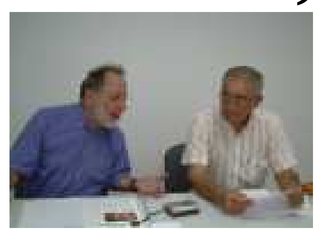
Les entretiens avec notre Camarade Michel Saïd et notre ami Tom Dinguiou éclaireront nos lecteurs sur « la France équinoxiale ».

Jean MOREAU

---

1. Pour employer une expression insensée : elle n'a, en effet, pour le biologiste, aucun sens. Nous sommes tous des hommes de toutes les couleurs, à cause même du pool de gènes qui traversent l'espèce humaine.
2. Livre de Poche
3. Editions du Petit Pavé, BP 17 Brissac-Quincé, 49320 Saint Jean des Mauvrets.

L'éducation, la santé et le syndicalisme en Guyane



Dans le numéro 752 de mars 2006, nous avons publié un article que notre Camarade Michel Saïd, membre fondateur de l'Union des Travailleurs Guyanais, nous avait adressé. Lors de mon séjour à Cayenne, en 2007, j'ai rencontré notre Ami, également Président de l'Union des Délégués Départementaux de l'Education nationale de Guyane, qui a accordé pour notre RP un entretien passionnant.

Jean MOREAU : La loi du 11 février 2005 pour l'Egalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ne reconnaît pas le handicap comme le résultat de l'interaction entre la personne et son environnement tel que le définit l'OMS. Cependant, elle présente un certain nombre d'avancées, notamment en ce qui concerne la scolarisation des enfants en situation de handicap…

Peux-tu m'indiquer la situation en Guyane, d'abord sur la réalité statistique et ensuite sur l'application de la loi ?

Michel SAID : En février 2007, il n'est pas de statistiques précises, mais beaucoup d'enfants sont accueillis dans les CMPP (Centres médico-psycho-pédagogiques), suivis par les SESSAD (Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile), etc. Mais les structures existantes, de toute façon, sont insuffisantes, compte tenu de la dispersion de la population sur le territoire de la Guyane et du fait du nombre d'enfants non scolarisés dans le département. Un Observatoire des enfants non scolarisés en Guyane, dont je suis le Président, s'efforce, dans ce domaine, d'animer des études démo-

graphiques – c'est ainsi que le professeur Grossat a créé, pour cette institution, le concept de non scolarisé absolu.
En ce qui concerne la mise en place de la maison départementale pour le handicap (MDPH), prévue par la loi, celle-ci se heurte aux difficultés financières puisque son installation dépend du Conseil Général. Pour la scolarisation proprement dite des enfants handicapés, en dépit de la bonne volonté des partenaires concernés, les structures n'existent pas au niveau des écoles. C'est dire qu'il faudra attendre un certain temps pour que l'application de la loi soit effective.

J. M. : Son principe, pourtant, est que : « tout enfant, tout adolescent présentant un handicap ou un trouble invalident de la santé, est inscrit dans l'école, le collège ou le lycée le plus proche de son domicile qui constitue son établissement de référence. » Intervient alors, dans ce contexte, la Commission du droit à l'autonomie, mais tout cela me semble difficile dans une Guyane française où nombre d'enfants « ordinaires » ne sont pas toujours scolarisés.

M. S. : Entièrement d'accord avec ton propos, d'autant que nombre d'enfants ne sont pas recensés et que, en ce qui concerne ceux en situation de handicap, les aménagements à mettre en place pour les accueillir ne sont pas réalisés.
Ajoutons, sur un plan général, que les maires qui veulent construire des écoles, ne peuvent trouver de terrains puisque l'Etat est propriétaire de la majorité du territoire.

J. M. : En janvier 2005, l'Observatoire des enfants non scolarisés en Guyane indiquait de 2483 enfants relevant de la scolarité obligatoire ne pouvaient pas aller en classe. Le problème se complique du fait que des familles inscrivent le même enfant dans plusieurs écoles, ce qui empêche un recensement précis.

M. S. : Des progrès ont été accomplis. Aujourd'hui, nous aurions 2000 enfants non scolarisés, mais ils ne seraient que 800 à l'école élémentaire, car l'école maternelle ne les accepte qu'à partir de 4 ou 5 ans… Pour améliorer notre évaluation statistique, les services rectoraux, envisagent d'informatiser toutes les écoles élémentaires ce qui permettrait d'avoir une lecture plus exacte des enfants inscrits et scolarisés. J'ajoute que l'afflux d'enfants migrants dont les parents sont souvent sans papiers, complique le problème…

J. M. : Ils sont Haïtiens, Surinamiens, Guyaniens, Brésiliens… Sur ce plan, ne peut-on pas dire que la situation de la Guyane précède celle qui apparaît depuis quelques années en Europe et que tout se passe comme si elle révélait les problèmes qui désormais se posent à la Métropole ?

M. S. : Cela est vrai, d'autant que les structures guyanaises, en dépit de leur insuffisance, apparaissent comme meilleures que celles des pays environnants.

J. M. : Curieux ! Les plus pauvres accourent non seulement vers les plus riches, mais aussi chez les moins pauvres pour partager le gâteau…

M. S. : Avec tous les problèmes que tu imagines. Ceux de l'insécurité, du travail clandestin, notamment en ce qui concerne la pêche et le bâtiment, de la porosité des frontières, de l'orpaillage (8 à 10 tonnes d'or sont extraites par an, clandestinement), des réaction racistes ou xénophobes qui peuvent en résulter.

J. M. : L'orpaillage suscite de nombreuses querelles, notamment en ce qui concerne les sols, entre Amérindiens, Bushinengués, dirigeants de sociétés…

M. S. : C'est vrai. C'est ainsi qu'à Maripasoula, beaucoup de Bonis étaient orpailleurs lorsque sont arrivés des clandestins et des entreprises françaises, d'où un mécontentement des Bonis qui estimaient qu'ils avaient la priorité.
Le même phénomène se retrouve dans le parc qui vient d'être créé. Nommé Parc amazonien, le nouveau-né a été porté sur les fonts baptismaux le 12 mars dernier. Sa superficie est supérieure à celle de la Belgique et son existence apparaît importante pour la protection de la forêt tropicale. Dans sa « zone cœur », la circulation reste libre, la chasse, la pêche et les abattis autorisés. Mais l'absence d'extension de ce cœur aux zones de vie des populations amérindiennes constitue une faiblesse importante. La création du Parc amazonien doit être accompagnée d'un renforcement de la lutte contre l'orpaillage illégal.

J. M. : Dans la revue* Le Délégué, *organe de la Fédération des DDEN, un article que tu avais inspiré, observait que les enfants du fleuve ne mangeaient pas le midi, que leur scolarité était souvent épisodique, que le fleuve déclaré non navigable posait des problèmes graves d'insécurité… La Guyane se sent-elle suffisamment reconnue par le pouvoir central, à Paris, ainsi que par l'association nationale à laquelle l'Union adhère ?

M. S. : Incontestablement non. Dans un département où la loi de séparation des Eglises et de l'Etat ne s'applique pas, où l'éloignement ainsi que l'Histoire spécifique du pays multiplient les difficultés de communication, il nous faut constamment nous battre pour recruter de nouveaux délégués dans un temps où le bénévolat n'est pas à la mode, pour faire entendre notre voix auprès des administrations concernées qui hésitent bien souvent à nous considérer comme des partenaires, alors que, pourtant, les directeurs des écoles de Guyane nous réclament… cependant, nous ne somme seulement que 37 DDEN pour 140 écoles élémentaires sur un territoire de 90 000 kilomètres carrés. C'est pourquoi nous souhaiterions un soutien vigilant – par exemple la venue d'un représentant national – afin de nous aider à nous faire entendre auprès des autorités…
Concernant la scolarisation sur le fleuve, la situation demeure très difficile. En effet, de Apatou à Saül, toutes les communes sont des créations circonstancielles pour lesquelles n'existe aucune structure d'équipement. La question du transport est grave : le Maroni est déclaré non navigable, en conséquence le transport des enfants non assuré. Ont été créés sur les sauts (les rapides), des *layons*, c'est-à-dire des

sentiers qui les contournent, mais pour beaucoup d'observateurs, ce remède est pire que le mal.
De plus, les enfants dont le village est souvent éloigné de l'école, sont obligés de se lever très tôt et bien souvent – compte tenu de l'absence de restauration scolaire – jeûnent.
Plus est : le Rectorat a accordé à nombre de ces communes, une dérogation pour appliquer la journée continue. Le résultat est que de 7 heures 30 à 17-18 heures, nombre d'enfants n'ont pas pris la moindre collation.
En dépit de nos demandes auprès des municipalités qui elles-mêmes se heurtent à des problèmes multiples, celles-ci ne les prennent pas en considération.

J. M. : Quelle est l'origine des enseignants nommés dans les écoles du fleuve ? Sont-ils issus de la population amérindienne ou bushinenguée ? Proches de celle-ci ou au contraire viennent-ils de loin et leur séjour professionnel n'est-il qu'épisodique ?

M. S. : Le *turn-over*, en l'occurrence, est très préoccupant. L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Cayenne, établissement d'une France déclarée Une et Indivisible, reçoit des candidats de la Métropole, de Mayotte, de La Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe. Après leur premier poste sur le fleuve, ils ne songent qu'à retrouver leur contrée natale. Aucun engagement ne les oblige en effet à rester en Guyane. De plus, notre département est le seul où existe encore une prime d'installation pour les enseignants. Ceux-ci, très souvent, viennent de la Métropole. Après deux ans d'exercice, ils partent ailleurs en, coopération pour continuer la récolte des primes. Sans doute, un tel comportement est-il humain, mais il interdit la continuité pédagogique souhaitable.
L'enseignant guyanais lui-même, même quand il le veut, hésite à exercer dans une commune du fleuve. Son école, bien souvent, est dépourvue d'équipement, notamment de téléphone, de sanitaires, de télévision.
Cependant, depuis quelque temps, nous avons plus de mille enseignants contractuels – ils ont le bac + 2 – formés à l'IUFM, ils parlent une langue amérindienne ou le nenguétongo, langue des Marrons, et sont plus proches de la réalité de la Guyane profonde. Il faut espérer que l'expérience en cours donnera des résultats si nous ne voulons pas sacrifier une ou deux générations guyanaises… et augmenter ainsi le nombre de délinquants.

J. M. : Les Guyanais méritent des soins de qualité. Pourtant, on semble loin du compte. J'ai lu que Christiane Taubira, députée de la première circonscription, avait interpellé le gouvernement, le 4 février dernier, sur l'accompagnement des malades qui sont obligés de se rendre en Métropole.
Dans le cas précis, il s'agissait d'un enfant hospitalisé à l'Hôpital Necker à Paris.
Les établissements hospitaliers de Guyane, par ailleurs, ne disposent pas d'installations d'imagerie à résonance magnétique nucléaire et ne peuvent non plus assurer de lithotritie…

M. S. : La situation de la santé est comparable à celle de l'Education nationale. Pourquoi ? Les lois de décentralisation ont transféré aux Conseils Généraux l'organisation de la médecine préventive. Mais en Guyane, les moyens financiers et humains manquent pour en assurer son fonctionnement correct. La vaccination obligatoire en ce qui concerne la fièvre jaune, par exemple, n'est pas toujours assurée. Cependant, nous disposons d'un hôpital public à Cayenne, d'un autre à Saint-Laurent-du-Maroni, d'une clinique privée, mais la Guyane a toujours été pénalisée parce que le pouvoir central n'a jamais compris que les critères retenus en Métropole, ne peuvent être opérationnels ici.
Ce qui explique pourquoi le premier scanner installé dans le département a été l'expression d'une volonté politique du Conseil Régional et du Conseil Général et non du ministère de la Santé… qui considérait que le nombre d'habitants était insuffisant pour disposer d'un tel équipement.
Pour le personnel, la question est comparable à celle des enseignants. Dans les hôpitaux exercent des médecins nord-africains, africains ou européens, lesquels, pour les deux premières catégories, sont sous-payés parce qu'étrangers.

J. M. : Dans un quotidien national considéré comme sérieux, j'ai lu un article dont le contenu m'a laissé perplexe. Il citait l'exemple de la commune de Maripasoula ne comportant que 4500 habitants, alors que le dispensaire enregistrait, disait-il 18 000 dossiers médicaux. La commune s'étend dans la forêt amazonienne, 11 gendarmes étaient en poste sur un immense territoire et le rédacteur du même article observait que les années de retraite des pandores comptaient double « comme dans les zones de guerre »
Je lisais aussi le 2 mars dernier, dans **France Guyane** ***les protestations devant deux reportages sur des chaînes de télévision. Ils représentaient la Guyane comme un coupe-gorge et un territoire peuplé de sauvages… Quelles sont tes réactions lorsque les media « couvrent » ainsi la réalité guyanaise ?***

M. S. : Concernant Maripasoula, le quotidien décrit peut-être ce qu'a vu le journaliste, mais celui-ci ignore les conditions dans lesquelles nous vivons cette situation. Maripasoula se situe au centre des communes du fleuve. La commune possède un Centre de santé intégré, mais celui-ci gère également les problèmes de santé de Papaïchton, Apatou, Gran Santi, Ouaqui, où n'existent que de petits dispensaires.
Bien certainement, du côté surinamien, les populations du fleuve viennent consulter ces diverses structures médicales. Mais, dans l'esprit du journal, il s'agit d'accréditer l'idée que nous soignons plus d'étrangers que de Français… Cela n'est pas vrai.
Quant à l'insécurité, aux SDF qui vivent à Cayenne, aux problèmes causés par l'orpaillage clandestin et les flux migratoires, il faut rappeler que son règlement relève de la compétence de l'Etat et que trop de préjugés aggravent la situation actuelle.

Les forces de sécurité, en particulier, sont composées de nombreux métropolitains qui ne sont pas toujours au fait des comportements et des caractères sociaux ainsi que de la diversité des populations locales, d'où, parfois, des interventions qui indisposent au lieu de protéger et de sécuriser. Même s'il est de brillantes exceptions.

J. M. : Toutes les confédérations syndicales, par l'intermédiaire de leurs unions ou de leurs sections, sont présentes en Guyane. D'aucunes, quand il s'agit des fédérations de fonctionnaires, comportent d'ailleurs beaucoup de « Métros ». La tienne, bien que minoritaire, l'Union des Travailleurs Guyanais, semble fort déterminée…

M. S. : En effet, elle ne peut concevoir de laisser reposer, comme c'est le cas actuellement, l'économie d'un pays sur l'assistanat et uniquement sur les importations. L'UTG – partenaire de la CGT – combat pour une économie qui pour être sains doit d'abord s'appuyer sur la circulation des devises et des marchandises issues des productions locales.
L'UTG s'est aussi manifestée en mars dernier pour que les employés des écoles échappent à une situation précaire, préjudiciable, en fin de compte, au rayonnement de l'enseignement. Trop de cours sont dangereuses, trop d'établissements manquent de sanitaires…

J. M. : Quel message devons-nous faire passer ?

M. S. : Toute notre démarche est de rappeler que si la Guyane est un département français, voire même si elle appartient – du moins politiquement – à l'Europe, il serait urgent que ses habitants puissent vivre comme les Français et comme les Européens. Il faudrait aussi que l'on prenne conscience de notre originalité. L'existence du bagne a construit notre personnalité : les bagnards – blancs – étaient souvent les victimes d'une société injuste, ainsi qu'à l'occasion nos serviteurs. Ce qui signifie que les rapports entre Blancs, Créoles, Bushinengués, Indiens sont ici différents.
Mais il est vrai que la création du Centre spatial de Kourou a créé un racisme épidermique, surtout d'origine sociale et que nous devons combattre la xénophobie qui guette tout pays où accourent des étrangers.
Enfin, la Guyane n'est pas une île comme la Martinique, La Réunion ou la Guadeloupe, nous sommes d'un continent – l'Amérique du Sud – sur le plateau des Guyanes, comprenant Surinam, Guyana… et nous avons à notre frontière, un Brésil en pleine évolution. La géopolitique ne peut se désintéresser des conséquences de telles évidences.

Cayenne, février 2007

Entretien avec… *Tom Dinguiou*



Tom Dinguiou est Guyannais comme Jean Moomou que nous avions interviewé en 1986. Il est un de ces Marrons, descendants des esclaves, victimes de la Grande Déportation et enfuis dans la forêt pour résister. Nous remercions chaleureusement Tom Dinguiou pour cet entretien qui nous renseigne sur une certaine réalité sociale et culturelle, bien éloignée de celle que proposent les media.

La R.P. : Qui êtes-vous ?

Tom DINGUIOU : Je suis né à Papaïchton en 1965. Ma mère et moi, sommes partis, en 1970, vivre à Saint-Laurent-du-Maroni. Après l'école primaire, le collège, le LEP – une interruption de ma scolarité – une formation technique en électricité au lycée, ainsi qu'un an de service militaire… à Colmar, j'ai trouvé ma voie.
Tout a commencé sans doute à la *Course Caraïbe* (1989-1990 à Fort-de-France), jeu télévisé offrant la possibilité aux jeunes intéressés, de réaliser des reportages dans divers pays de la Caraïbe.
Je réside aujourd'hui à Cayenne où je poursuis des études supérieures et ai reçu une formation polyvalente à l'Institut National de l'Audiovisuel de Paris.
Auteur-compositeur-interprète, je suis formateur pour l'apprentissage du français mais aussi du nenge tongo (langue des Marrons, Aluku, Ndyuka, Paramaka) et du sranan tongo.

La R.P. :… Le nenge tongo, la langue des Marrons, plus communément appelée – avec l'idée de la déprécier – taki-taki. Vous êtes Aluku…

T. D. : Ou Boni. Ce qui signifie que j'appartiens à un de ces groupes de Marrons ayant fui la servitude pour reconstituer, dans des villages, au sein de la forêt amazonienne, une vie africaine, sous la double force de l'oppression coloniale et d'un milieu naturel hostile.
Boni et Aluku sont à l'origine des noms de chefs résistants au XVIIIe siècle et devenus emblématiques. Le premier, Boni Okilifu, fut un fin stratège. Le second, un sage, dont l'âge avancé le fit s'occuper davantage de l'organisation de la communauté. Le terme taki-taki n'a pas de sens pas, pour le Marron. Ce terme dépréciateur signifie « parler-parler ». En revanche, il existe le nenge-tongo (appellation commune des langues parlées par les Marrons : ainsi, les langues aluku, ndyuka, paramaka et le sranan tongo parlé au Surinam).

La R.P. : Curieux… les écoliers, même en Guyane, apprennent le nom du mythique Vercingétorix – à propos duquel on s'interroge toujours sur le lieu de la bataille d'Alésia – mais ignorent ceux des Marrons, comme ce Louis Delgrès qui, en Guadeloupe, s'oppose au rétablissement de l'esclavage par Bonaparte, et préfère, plutôt que de se rendre, se suicider, en 1802 avec les siens au Fort de

Matouba… Jean Maitron a, naguère, publié un* Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. *Celui des Marrons – international, lui aussi – reste à établir.

T. D. : Les articles concernant les Marrons des Guyane, devraient comporter non seulement Aluku et Boni, mais aussi Adoe, Arabi, Arico, Baron, Joli-Cœur (adjoint du précédent), Kwaku, Pompée, Gabriel, Augustin…

La R.P. : Parce que, philosophiquement et moralement, votre interlocuteur se considère comme un Nègre Marron, j'y ajouterais ce Renaud, Marron Blanc français du Surinam qui – écrit un chroniqueur du temps – « semble s'être imbu des sentiments des Nègres ». ***Condamné à mort, il encourage un Marron, supplicié comme lui :*** « Le voyage de la vie est bientôt fini. »
Pouvez-vous évoquer l'Histoire des Boni, voire celle du peuplement de la Guyane française ?

T. D. : Luttant contre le colonisateur hollandais, au XVIII[e] siècle, les Bonis franchissent la frontière entre la Guyane française et le Surinam d'où ils proviennent, pour s'installer sur le Lawa (nom du Maroni à sa confluence avec l'Irini). La Conférence d'Albina en 1860, qui officialise le fait, marque un tournant. Mais d'autres populations marronnes existent : Paramakas, Saramakas, Djukas, Matawais et Kwintis. Pour dominer, le colonisateur a souvent utilisé les groupes les uns contre les autres. C'est ainsi qu'à la fin du XVIII[e] siècle, certains Ndyukas ont livré des Marrons du Cottica… Des corps de soldats noirs – les Redi musi – furent même organisés pour chasser, rattraper les résistants.
La Guyane française est encore habitée par des Amérindiens (les premiers habitants) : Palikours, Wayanas ou Roucouyennes, Kalinas ou Galibis, auxquels sont venus s'ajouter au fil du temps : Libanais, Chinois et les Créoles qui sont aujourd'hui, sur le plan politique, l'élément dominant avec les Blancs. Ajoutons les descendants des bagnards, les Hmong, immigrés laotiens depuis 1977, sans compter les flux migratoires des Haïtiens, Surinamiens, Guyaniens, Brésiliens…

La R.P. :* Mama Bobi *désigne, en nenge tongo, une mère qui allaite ses petits. En 1848, dans l'illusion lyrique qui précède la Révolution de février, le caricaturiste Daumier, dans une gravure exceptionnelle, représente Marianne sous les traits d'une mère qui donne le sein à ses deux enfants : l'ouvrier et le paysan… Bientôt surviendront les terribles journées de juin où la République bourgeoise massacre le prolétariat parisien… Pour revenir à la Guyane, les « Métros » connaissent-ils la diversité des peuples de la République qui aujourd'hui vivent en Guyane ?

T. D. : Assurément non, du moins dans leur majorité.

La R.P. : Victor Schoelcher est célèbre pour avoir signé, en 1848, le décret de l'abolition de l'esclavage. Les résistances et l'épopée marronnes demeurent souvent méconnues… Qui connaît, par exemple, la différence entre « Petit marronnage » et « Grand marronnage » ?

T. D. : Ni les résistances à la Traite, dès les côtes africaines, ni les insurrections sur les navires négriers, ni l'existence d'un petit et grand marronnage n'apparaissent vraiment dans les manuels scolaires. Le petit marronnage se traduit par des fuites temporaires. Le grand, par la construction de villages ou de nations marronnes, comme en Guyane, mais aussi dans la Caraïbe.

La R.P. : Un certain schoelchérisme officiel, devenu l'occasion de cérémonies rituelles, occulte une certaine histoire, à la fois glorieuse et terrible. Tandis que sur les estrades, sous les feux de la rampe, pérorent noblement les notables, pour les descendants des esclaves – bien souvent ghettoïsés sur les* territoires de la République *– il* farine, *comme on dit à l'Ile de la Réunion, il bruine. Ils sont quasi invisibles.

T. D. : Vous avez raison. Victor Schoelcher, abolitionniste convaincu, a su négocier avec l'Etat colonial – et ce n'est pas rien – la liberté formelle des esclaves. Mais en même temps, avec conviction, il préconise le versement d'indemnités aux colons, pour assurer la *« prospérité des colonies »*.

La R.P. : Pourtant, les Marrons, dans un milieu hostile, savent conjuguer tradition et modernité.
Bien que divisés par le colonisateur (les ethnies sont séparées) et évangélisés par lui, ils ne renoncent pas à leurs origines africaines et s'adaptent en prenant en quelque sorte, un ordre de combat.

T. D. : La tradition se manifeste chez les Marrons par la persistance du culte des ancêtres : le Yoorka et la croyance en un Dieu unique, Massagadu[1] . Les esprits ne sont que les intermédiaires.

La R.P. : Massagadu fait songer au Grand Architecte de l'Univers pour les Maçons et au Grand Horloger de Voltaire, cet actionnaire de la Compagnie des Indes… Quant aux esprits, ils sont ces intermédiaires qui existent dans toutes religions à desseins comportementalistes et rappellent les saints occidentaux.

T. D. : Le *Kumanti* est le culte guerrier le plus important, lors du marronnage, pour former les guerriers. Le *Swely* est le serment qui engage chacun à ne pas trahir ses frères de combat.

La R.P. : La médecine occidentale – si efficace pour lutter contre les épidémies ou les cancers – quand elle oublie ce projet humaniste, devient mercantile pour – paradoxe ! – provoquer chez le patient de nouveaux maux.

T. D. : Esprit critique, sens de l'observation mais aussi sentiment de l'importance de l'imaginaire semblent également importants pour le guérisseur.
« Rappelle-toi des temps anciens » dit un proverbe boni, il ne s'agit pas de renier les enseignements du passé.
Tout se passe comme si l'on considérait qu'un mal ancestral hante certaines familles. D'autres possèdent un « don », c'est-

à-dire des connaissances, par exemple sur les plantes médicinales. Pour certaines maladies mentales, il s'agit en « quémandant les esprits », par des rituels thérapeutiques, d'apaiser les personnes en souffrance.

La R.P. : Cela ouvre la réflexion : tenter d'éviter à quoi engage une certaine occidentalisation du monde. Eviter de fabriquer un homme infirme. Concilier le « cerveau gauche » qui calcule et le droit qui imagine et peut aimer. **Ne pas renoncer à une raison sensible.**
La condition des Bonis exige mémoire et vigilance. Comment transmettre ces biens culturels dont vous êtes dépositaires, qui appartiennent au patrimoine de l'Humanité et ainsi assurer leur avenir ?

T. D. : Les traditions, autrefois, étaient transmises dans les villages, par les Anciens. Les jeunes qui, aujourd'hui, partent à Cayenne ou à Saint-Laurent-du-Maroni, s'en détachent. Ils tombent souvent dans les pièges d'une modernité qui les aliène, parce qu'elle privilégie la marchandisation des êtres et des choses.
S'opposent ainsi deux types de savoirs. L'Ecole républicaine devrait, à mon avis, jouer un rôle de médiation en intégrant les richesses du passé aux avantages de la modernité. Ainsi pourrait-elle construire, harmoniser et épanouir des hommes en devenir. Cela demande l'élaboration d'un véritable projet humaniste et républicain de l'enseignement. Soucieux de justice sociale, il refuserait que nombre de jeunes, sur le fleuve, ne soient pas scolarisés. Il ne se satisferait pas de quelques heures « exotiques » qui prennent en considération seulement certains aspects de la vie locale. Il renouvellerait la tradition en formant, pour demain, des citoyens.

La R.P. : Votre souhait est le mien. Mais ce que vous préconisez, Monsieur le Nègre Marron, constitue l'amorce d'une vraie révolution. Elle veut rassembler savoirs académiques et populaires (anthropologiques) pour une connaissance dont le but est, non de dominer autrui, mais de cultiver, dans une société plus juste – moins inégalitaires – le bonheur d'apprendre. Vous êtes, du moins au yeux de certains, subversif, voire dangereux…

T. D. : Je ne dirais pas « dangereux », car à mes yeux, il ne s'agit que de légitimité et de dignité.
Les personnes qui soutiennent mes thèses, dans les universités européennes ou américaines, sont encore minoritaires. Plus préoccupant encore : sont très rares au sein de ces institutions, parce qu'ils ne peuvent y accéder, les Marrons.
Pourquoi les anthropologues qui enquêtent dans les villages, ne seraient-ils pas Bushinengués ? Nombre d'entre eux, même dépourvus de diplômes institutionnels, outre l'avantage qu'ils ont de parler les langues de leurs ancêtres, seraient capables d'accomplir ce travail que j'exerce moi-même, depuis environ 10 ans.

La R.P. : Cher ami, vos réponses posent des questions essentielles. A la **mondialisation** ***souvent financière ou néo-coloniale, devraient ainsi se substituer ce que Edouard Glissant appelle*** **la mondialité.** ***Celle-ci ne confond pas les*** **communautarismes** ***clos qui secrètent la haine, avec les*** **communautés** ***ouvertes qui enrichissent un homme toujours à la fois singulier et universel.***

T. D. : C'est pourquoi il faut changer… Trop souvent, en effet, un Etat néo-colonial entretient la zizanie parmi les populations qui le composent.
Il est anormal qu'un jeune Boni connaisse l'existence de Louis XIV ou de Napoléon, mais ignore l'existence d'un grand Marron qui a donné son nom à son peuple.
Sur un autre plan – économique – pourquoi les Bonis, en ce qui concerne l'orpaillage, se voient-ils supplantés par les clandestins ou les grandes sociétés ? C'est dire qu'il est temps que commence un vrai travail de mémoire pour préserver et continuer notre Histoire de génération en génération.

La R.P. : Votre lien à l'Afrique ?

T. D. : Je n'y suis jamais allé, mais il est symboliquement très fort. Je déplore qu'un certain européocentrisme universitaire ignore ou dévalorise les travaux d'un Cheik Anta-Diop, sur les relations entre la négricité et l'Egypte antique.

La R.P. : Pour reprendre l'expression d'un pionnier du syndicalisme, Fernand Pelloutier, vous possédez « la science des malheurs » qu'a éprouvés votre peuple. Mais vous êtes aussi polyglotte – vous parlez anglais, français, bushinengué – et poète. Pourquoi ?

T. D. : Pour transmettre, chanter l'amour de la Belle femme Noire du Maroni qui adoucit nos cœurs et – pour, temps après temps – lutter contre les entraves qui empêchent la justice.

----

[1] Il s'appelle Gueno chez les Peuls, Mân'Gala chez les Bambaras, Amma chez les Dogons, Olodumarè chez les Yorubas, Mawu-Lisa chez les Fons.

Tom Dinguiou est auteur, notamment, d'une méthode de lecture busikonde : *La maison du savoir de la langue busikonde* (10 euros)
Lauréat du concours de poésie organisé par la DRAC Guyane, il a écrit plusieurs textes (dans la revue *La Roche gravée*, le journal *Rot Kosé*) l'ouvrage *La traversée de la poésie guyanaise* aux éditions Anne C., ainsi que deux ouvrages de poésie bilingues : *U Gende* – Nous sommes fiers et *Mi nen is Love* – Mon nom est Amour (10 euros).
Ces ouvrages sont disponibles chez l'auteur : Tom Dinguiou, Cité Chatenay. Bat. A II n° 16. 97300 Cayenne. (06 94 43 94 45)

D'où vient l'argent ?

Abonnements, réabonnements 3e trimestre 2007 :
Béliard J.-P. (14), Bossière Madeleine (27), Institut Supérieur du Travail (75) Liège M. (86).

Souscriptions 3e trimestre 2007 :
Bossière Madeleine (27), Demorgon J. (75), Liège M. (86).

Lettre ouverte au Président Nicolas Sarkozy, suite à son voyage en Afrique

Monsieur le Président,
Permettez-moi de joindre ma modeste voix à celles, nombreuses et plus autorisées, (Alpha O. Konaré, Mahtar A. Mbow, Doudou Diène, Mamadou Koulibaly, etc.) qui se sont déjà exprimées après votre visite-éclair au Sénégal et au Gabon.
Votre discours de près de 50 minutes à l'adresse de «l'élite de la jeunesse africaine», dans l'enceinte même de l'Université Cheikh Anta Diop, ce haut lieu de la transmission du Savoir qui a vu passer les meilleures élites du continent, a agacé, révolté, et choqué bon nombre d'Africains qui se sont sentis «insultés» par vos propos.
Faut-il vous rappeler, Monsieur le Président, ce que symbolise aux yeux de la jeunesse africaine le nom que porte cette haute institution universitaire ?
Première entorse à la «Teranga» sénégalaise : vous n'avez même pas daigné saluer, ou évoquer la mémoire de cet illustre et savant africain, l'un des dignes fils que la terre africaine ait jamais porté. Ainsi, vous avez profané la mémoire de tout un continent, donnant raison à tous ceux qui qualifient vos penchants et postures «d'arrogants», de «méprisants», et d'«insultants». Mais, cela peut se comprendre dans une moindre mesure, car pendant plus d'un demi-siècle, une certaine élite intellectuelle française acquise aux thèses négationnistes révisionnistes, voire négrophobes n'a eu de cesse de contester et de diaboliser l'auteur de ***Nations Nègres et Cultures***, l'ouvrage « le plus génial qu'un Nègre ait jamais écrit », si l'on en croit le Grand Maître de la pensée historique nègre, Aimé CESAIRE, lui-même.
Que peut-on donc retenir *grosso modo* de votre longue litanie de récriminations contre l'Afrique et les Africains ?
- Que ces derniers ressassaient sans arrêt le procès de la colonisation ;
- Qu'ils seraient des nostalgiques du temps mythique de l'Eternel Retour, d'où leur refus d'entrer dans la modernité ;
- Que des Africains ont vendu d'autres Africains aux négriers.

Avant de répondre à quelques-unes de vos nombreuses charges, permettez-moi de revenir sur l'idée de rupture, socle essentiel de votre législature, et *leitmotiv* de tous vos discours.
Au lendemain de votre intervention de Dakar, un grand démocrate africain, le président Alpha O. Konaré vous répondait aussitôt en ces termes : ***« Je suis certain que le président souhaite la rupture […] je pense que pour l'aider dans la rupture, il a besoin de mieux connaître l'Afrique et nous sommes prêts dans ces échanges avec lui. »*** Avant d'ajouter : ***« Sarkozy a besoin de mieux connaître l'Afrique ».*** On ne pouvait pas mieux dire. Dans un article récent, moi-même, je m'interrogeais sur votre «vraie fausse rupture». A l'évidence, en choisissant de visiter les deux postes avancés de la « Françafrique » qui constituent votre « pré carré » (même si vous récusez ce terme) : le Sénégal, pays en net et inquiétant recul démocratique, et le Gabon, vieille terre «françafricaine» dirigée votre « ami » Omar, peu respectueux des règles élémentaires des droits de l'Homme, vous ne faites que poursuivre la voie tracée par vos prédécesseurs. Mais cela ne peut en être autrement car, malgré vos dénégations ***« La France n'a pas besoin économiquement de l'Afrique »,*** le continent noir reste un enjeu économique majeur pour le grand patronat français dont vous êtes très proche, et qui contrôle diverses activités économiques en Afrique sub-saharienne, à travers certaines entreprises telles que : Bouygues, Bolloré, Areva, Elf, Total, Lafarge, Air France, pour ne citer qu'elles.
En somme, votre prétendue rupture s'inscrit dans la continuité de la «Françafrique», initiée par vos prédécesseurs, le style en plus.
« La colonisation n'est pas responsable de toutes les difficultés actuelles de L'Afrique. Elle n'est pas responsable de guerres sanglantes […] Elle n'est pas responsable des génocides. Elle n'est pas responsable des dictateurs. Elle n'est pas responsable du fanatisme. Elle n'est pas responsable de la corruption, de la prévarication […] » affirmiez-vous, sans ambage.

Monsieur le Président, il est curieux que votre mémoire historique ne s'arrête qu'à une seule période : celle de la colonisation. De la période néocoloniale, aucune mention, ni allusion.
Avez-vous oublié que la corruption, la dictature, le clientélisme et leurs différentes déclinaisons, avant de devenir des pratiques néo-coloniales, furent d'abord des inventions coloniales ? Les chefs d'Etats africains compradores n'ont fait que « tropicaliser » les vieilles habitudes clientélistes et prévaricatrices de leurs anciens maîtres (Commandants de cercle, Gouverneurs et autres relais de la puissance coloniale). C'est dire que les bons élèves « françafricains » (Biya, Bongo, Sassou, Eyadema, Deby, Habré, Bozizé, Wade, Houphouet, Compraoré…) ont bien assimilé les leçons de leurs maîtres au point de dépasser ces derniers, voire d'exceller en la matière. Derrière ces Africains corrompus, se profile immanquablement l'ombre de leurs corrupteurs occidentaux, dont mon ami, le regretté François-Xavier Verschave, avait en son temps, dénoncé les méthodes et pratiques politico mafieuses dans ses nombreux ouvrages dédiés entre autres, à la « France à Fric ». Quelques exemples de corruption « françafricaines » pourraient vous rafraîchir la mémoire: Affaire Carrefour de Développement, Affaire ELF, Angolagate, les Diamants de Bokassa, etc.
Pour en revenir aux dictatures dont la colonisation ne serait pas responsable, une question, Monsieur le Président : qui a

armé, mis au pouvoir et soutenu des satrapes comme Ahidjo, Mobutu, Eyadéma, Bokassa et les autres, tous des marques de fabrique de la colonisation franco-belge ? Que sont devenus les véritables Panafricains qui avaient de grands desseins pour l'Afrique: Sylvanus Olympio, Barthélemy Boganda, Patrice Lumumba, Ruben Um Nyobe, Afandé Assana, Félix Mounié (ces trois derniers, membres fondateurs de l'armée de Libération Nationale du Kamerun), Thomas Sankara, Amilcar Cacral, Eduardo Mondlane, Mehdi Ben Barka…? Tous assassinés soit directement par des agents de la colonisation, soit indirectement par les suppôts locaux de la néo-colonisation, pour avoir préféré la liberté et la dignité dans la pauvreté, plutôt que la servitude et la soumission dans l'opulence corruptrice.

Quant aux crimes et génocides coloniaux, pourquoi ne parlez-vous pas du massacre des militants de l'Union du Peuple Camerounais (U.P.C.), ainsi que des Bamiléké dans le maquis en 1958 (300 à 400 000 morts), des massacres de Sétif et de Madagascar… ? Par ailleurs, on attend toujours les rapports complets de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) pour connaître le véritable rôle joué par la France mitterrandienne dans le génocide rwandais, dont quelques initiateurs ont trouvé refuge en Europe, et notamment en France.

Offense suprême à nos morts ! Vous n'avez même pas, Monsieur le Président, sur cette terre sénégalaise de sueur, de sang, et de déportation, évoqué la mémoire de ces soldats, (« chairs à canon », comme on disait à l'époque), enrôlés dans l'Armée française, pour défendre la « Mère Patrie » pendant la Seconde Guerre mondiale, et qui furent par la suite, honteusement massacrés à Thiaroé. Leur seul tort était d'avoir légitimement demandé que leurs pensions de guerre fussent alignées sur celles de leurs camarades d'armes français, eux, de « vraie » souche. Une simple allusion à cette histoire douloureuse vous aurait réconcilié avec les descendants de ces « Tirailleurs », et par voie de conséquence, avec toute l'Afrique.

« Le colonisateur est venu, il a pris, il s'est servi, il a exploité, il a pillé des ressources, des richesses qui ne lui appartenaient pas […] Il a construit des ponts, des routes, des hôpitaux, des dispensaires, des écoles… », Dites-vous aussi.

« La colonisation a été une grande faute » avez-vous ajouté en substance.

Est-ce une repentance tardive de votre part, qui reléguerait dans les poubelles de l'Histoire la Loi du 23 février sur **« les bienfaits de la colonisation »** ?

Une simple ***« faute »*** la colonisation? Pourquoi voulez-vous, Monsieur le Président, passer par pertes et profits, voire banaliser les crimes coloniaux en Afrique entre le XIXe et le XXe siècle ? Déportations, dépersonnalisation et perte d'identité des peuples, division des familles, des ethnies et des tribus, ségrégation raciale (code de l'indigénat), balkanisation des territoires naguère homogènes, viol des cultures, assassinats et déportations des résistants à la colonisation, travaux forcés, expropriations…Voilà ce que vous qualifiez, sans sourciller de simple ***« faute ».***

Tout cela au nom d'une certaine « Mission Civilisatrice » de la France, comme naguère, pendant la période esclavagiste. Ces crimes coloniaux resteront des taches indélébiles dans la profonde mémoire des Africains, tant qu'une certaine élite politique et intellectuelle française refusera d'assumer son histoire pour s'en démarquer et condamner ses postures contemporaines, au lieu de persister dans le déni de mémoire. Il ne s'agit pas de demander comme de l'aumône, une quelconque repentance. Les Africains dans leur grande majorité ne réclament pas cela, Monsieur le Président. La démarche contraire serait indigne de leur part.

Un des paradoxes, et non des moindres, de vos propos est que, tout en reconnaissant vous-même que la colonisation fut une de ***« grande faute »,*** curieusement**,** vous ne résistez pas à l'envie d'en faire le panégyrique.

De fait, il apparaît que vous n'avez pas totalement renoncé à la Loi du 23 février qui vous colle de manière indécrottable à la peau. Lorsque vous vantez les ponts, les routes, les dispensaires, les écoles…, comme étant des « *bienfaits de la colonisation* », vous semblez ignorer la réalité de la colonisation en Afrique.

Bien avant les équipées coloniales en Afrique, ce continent était à l'époque, en avance sur l'Europe dans plusieurs domaines dont les traces encore visibles, sont révélées par l'archéologie, l'Anthropologie, l'Histoire et d'autres disciplines des sciences de l'Homme.

Et l'acharnement des historiens négationnistes ne peut rien changer à cette réalité historique. D'ailleurs, quelle certitude avez-vous que, sans la colonisation, l'Afrique n'aurait pas poursuivi son développement endogène, qui était déjà à son paroxysme ? Affirmer le contraire serait une insulte à l'intelligence et à l'esprit de créativité de ces peuples qui furent de grands bâtisseurs et inventeurs de tous les temps.

Aussi, les Africains qui se sont intéressés à la question sont unanimes pour reconnaître que les ***« bienfaits »*** **matériels de la colonisation ne visaient qu'un seul et unique but : la satisfaction exclusive des besoins des colons et de leurs pays**, à travers les captations dolosives et léonines des richesses minières, agricoles et énergétiques du continent. L'observateur averti remarquera que la plupart des ponts, routes et autres infrastructures construits sous la colonisation l'ont été en particulier dans des régions très florissantes, dans le but de favoriser plus facilement l'écoulement de certaines matières premières. On oublie trop souvent que ces infrastructures furent l'œuvre de nos grands- parents, soumis aux travaux forcés, humiliés, et, courbant l'échine sous les fouets de féroces et impitoyables gardes-chiourmes coloniaux, assistés de leurs supplétifs locaux. Faut-il rappeler, à l'instar du regretté et talentueux Sembene Ousmane dans son excellent ouvrage, ***Les Bouts de Bois de Dieu***, comment et dans quelles conditions fut construit le chemin de fer Dakar-Niger ? Que dire des chemins de fer « Congo Océan », « Daho-Niger », etc., où des milliers d'Africains laissèrent leur vie ?

S'agissant des hôpitaux et des écoles dont tous les adeptes de la colonisation bienfaitrice nous rebattent sans arrêt les oreilles, ils contribuaient tout simplement à soigner et à édu-

quer une masse de serviteurs et une main-d'œuvre corvéable, tel un cheptel que l'on entretient aux fins de rentabilité, dans lesquelles le colon pouvait puiser à satiété et sans vergogne.
Que dire également du recul des connaissances et de la transmission des savoirs traditionnels (médecine et pharmacopée), et du patrimoine socio-culturel, (religion, éducation…) détruit par de multiples invasions et occupations étrangères sur le continent, au nom d'une prétendue civilisation blanche et chrétienne?
Force est donc de reconnaître que la colonisation et son parangon, le néo-colonialisme, ont une lourde responsabilité dans l'état actuel de l'Afrique, en stoppant net ses grands progrès et son avance sur l'Europe.
Vous assénez ensuite, *mutatis mutandis* : ***« Le problème de l'Afrique […] c'est de prendre conscience que l'âge d'or qu'elle ne cesse de regretter, n'a jamais existé »***.
N'en déplaise aux négationnistes et eurocentristes de tous poils : l'**Afrique a véritablement connu un âge d'or.** En effet, nous tenons du grand savant sénégalais, Cheikh Anta Diop – propos confirmés par d'autres savants de renom – que les Sciences, les Arts, la Philosophie…, sont nés en Afrique et que la plupart des grands savants grecs qui furent à l'origine de la pensée occidentale, Thalès, Pythagore, Socrate, Diodore de Sicile…, avaient eu comme Grands Maîtres, d'éminents érudits égyptiens, dont le vénérable professeur Wennofer. *« A l'époque où les Grecs commencèrent à venir en Egypte étudier aux VIIe et VIIIe siècles, les philosophes égyptiens avaient déjà fondé d'immenses bibliothèques spécialisées dans l'Histoire, les Sciences, la Politique et les Religions »*, nous apprend le professeur Molefi Asante de l'Université d'Etat de Philadelphie.
C'est vous dire, Monsieur le Président, que **cela fait des siècles et des siècles que nous étions dans la modernité.** Au demeurant, celle-ci ne s'évalue pas, comme vous semblez l'imaginer, au nombre de bateaux négriers, de canons, de crimes coloniaux ayant entraîné des centaines de milliers de victimes africaines. Il ne s'agit pas, comme vous le prétendez, de *« ressasser le passé »*, mais d'en prendre conscience pour mieux appréhender le futur, fort en cela, de la sagesse de nos Ancêtres : «c'est au bout de l'ancienne corde que l'on tisse la nouvelle ».
« L'Afrique a sa part de responsabilité dans son propre malheur. Ce sont des Africains qui ont vendu aux négriers d'autres Africains… » Dites-vous.

Monsieur le Président, vos propos vont à l'encontre de la vérité historique et sont faciles à identifier : leur base idéologique est le négationnisme et le révisionnisme dont certains intellectuels français comme Pétré Grenouilleau, Brukner, Finkielkraut, Carrère-d'Encausse, Zemmour, Smith, Gallo…, et quelques amuseurs publics du petit écran : Sevran, Fogiel…, se sont faits les chantres tout récemment.
Le but manifeste de cette entreprise de déculpabilisation est de minimiser le rôle de l'Occident négrier, dont la France, dans la Traite négrière, et de culpabiliser les victimes et leurs descendants.

Prétendre, comme vous le faites, de manière péremptoire et sans aucune nuance, que ***« les Africains ont vendu leurs frères »,*** révèle votre méconnaissance de l'Histoire de l'Afrique. Dans toute l'histoire des guerres d'occupation et des invasions étrangères – cela est vrai depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours – des collaborateurs, traîtres, et renégats se sont toujours mis du côté des plus forts, soit par lâcheté, soit par intérêt. En témoigne l'exemple de la France pétainiste. Pourquoi ce qui est vérité au-delà de l'Hexagone serait-il mensonge en deçà, Monsieur le Président?
L'histoire africaine ayant été longtemps occultée des programmes scolaires et de la mémoire française, vous n'avez, sans doute, jamais retenu les noms des grandes figures anti-esclavagistes du continent : Nzinga Mbemba, Ana Nzinga Mbandi (Royaume du Kongo) ; Nazir Al-Din (Sénégambie) ; Amador (Sao Tomé) ; Tezifon (Royaume d'Allada). Point n'est besoin de revenir sur les combats héroïques et multiformes des Jagas, des Bubi, des Angolares, qui s'opposèrent vaillamment à l'infâme commerce humain entre le XVIIe et le XVIIIe siècle.
Bien entendu, il n'est pas ici question de dédouaner quelques princes et rois collaborateurs, traitres à leurs peuples qui furent souvent des supplétifs ou des créations des esclavagistes occidentaux. Ces « roitelets » dont nos chefs d'Etat « françafricains » actuels ne sont que de pâles et obscures répliques, n'agissaient qu'en leur nom propre et pour leur compte personnel, comme on peut encore le constater dans les ploutocraties post-coloniales.

D'ailleurs, Monsieur le Président, les Africains conscients, n'ont pas attendu la leçon de l'Occident, anciennement négrier, pour commencer leur devoir de mémoire.
Une dernière question si vous le permettez : qui a écrit le Code Noir, cet instrument juridique, barbare et déshumanisant qui ravalait les Nègres à l'état de « bien meuble » ? Ce ne sont pas des Africains contre d'autres Africains.
Avez-vous donc oublié ce qui fit naguère la prospérité des grandes villes comme Borceaux, Nantes, La Rochelle, Le Havre, Saint-Malo, etc. Chacune des pierres des édifices de ces anciennes villes négrières porte la marque indélébile des filles et fils des Royaumes du Kongo, Dan Xomé, Mali, Ashanti, Bénin, Mossi…
Vous déclarez avec une arrogante certitude : ***« le problème de l'Afrique c'est de cesser de toujours de toujours répéter, de toujours ressasser, de se libérer du mythe de l'éternel retour […] Le problème de l'Afrique c'est que, trop souvent, elle juge le présent par rapport à une pureté des origines totalement imaginaire et que personne ne peut espérer ressusciter […] »***
Monsieur le Président, ce n'est pas vous faire injure que de vous rétorquer que **vos connaissances sur l'Afrique méritent d'être réactualisées, car de toute évidence, elles se sont arrêtées au milieu du XIXe siècle**. Tout d'abord, n'est pas Mircea Eliade qui veut. Ensuite, votre conseiller spécial, Henri Guaino, l'inspirateur de votre discours devrait savoir que l'auteur du ***« Mythe de l'Eternel Retour »*** dut lui-même passer au crible de la critique le concept hégélien

de la « nécessité historique », qu'il a confronté à la problématique de « difficultés de l'historisme ». Et cela, Monsieur Guaino, par méconnaissance des éloquents travaux des chercheurs africains, américains et allemands, s'en est tenu – consciemment ou non – aux thèses négrophobes du philosophe allemand Hege, dont les idées furent à l'époque jugées par son compatriote, le philosophe Schopenhauer de : *« verbiage le plus creux (…) de galimatias le plus stupide qui ait jamais été entendu, du moins en dehors de maisons de fous »*. Hegel ne pensait-il pas, comme vous, aujourd'hui, que : *« l'Afrique est le pays de la substance immobile et du désordre éblouissant, joyeux et tragique de la création ? Cette partie du monde n'a, à proprement parler, pas d'histoire »*, affirmait-il déjà, péremptoire. Les anthropologues E. Tylor (Britannique) et L. Levy-Bruhl (Français) reprirent plus tard les mêmes thèses racistes « du primitif rêveur, croyant à ses rêves » ainsi que celles de « la mentalité du primitif ignorant les principes logiques **». Ce sont donc toutes ces vieilles thèses, racistes et négrophobes des philosophes réactionnaires et des anthropologues colonialistes, décriées par des chercheurs sérieux, que vous avez maladroitement parodiées**, ignorant que Levy-Bruhl lui-même est revenu depuis, sur ses propres convictions. Quoique la réponse la plus pertinente à vos propos vous ait été apportée par le professeur camerounais, Achille Mbembe de l'Université de Johannesburg, je me permettrai de relever encore une fois une énorme contradiction entre votre discours et la pratique courante en France. Ce pays est connu pour être, de tous les autres pays d'Europe, celui qui accumule les commémorations. **Quel Africain vous a jamais fait le reproche de *ressasser* à longueur de commémorations des dates telles que le 11 novembre, le 8 mai, le 18 juin, le 14 juillet, la libération de la ville de Paris, l'anniversaire de l'autocrate et esclavagiste de Saint-Domingue, Napoléon Bonaparte, le baptême de Clovis…, ou de *ressasser* à longueur d'ouvrages scolaires, la Guerre de Cent ans, ou les deux Guerres mondiales?**

Monsieur le Président, mieux que quiconque, nous Africains, savons que notre Présent ne peut s'éclairer que par notre Passé et que seules ces deux temporalités nous permettent de projeter nos innovations dans le Futur. De grands sages Africains, dont l'illustre Amadou Hampaté Bâ nous ont enseigné que **la tridimensionnalité du temps (passé, présent, futur) est constitutive de l'ontologie de l'Être.** Cette assertion transcende même la temporalité africaine pour ainsi participer d'une commune règle universelle.

Comme le disait encore le Président Alpha Konaré, vous avez ***« besoin de mieux connaître l'Afrique »***, **j'ajouterai pour ma part, mieux connaître l'Afrique, mais la profonde, la vraie, celle qui avance et innove, envers et contre les aléas et les contraintes imposés par la nature et les hommes, souvent, d'une manière inique et cynique.**

Or, visiblement, nous ne parlons pas de la même Afrique. Vous qui prétendez être proche du peuple, avez-vous demandé à vos pairs de vous promener dans les quartiers populaires des grandes capitales africaines ? **Vous y rencontrerez cette jeunesse africaine inventive, imaginative et créatrice, qui semble tant vous préoccuper, et que malheureusement, vous enfermez dans des stéréotypes.** Ce sont surtout, des étudiants de l'université Cheikh A. Diop ou de Bamako suivant, par visioconférence, des cours d'Economie ou de Management dispensés par les meilleures universités d'Amérique du Nord, de jeunes chômeurs de Dakar surfant sur le net et dialoguant avec d'autres jeunes d'Asie, d'Europe, et d'Amérique, de jeunes apprentis-mécaniciens de Cotonou essayant – fait pathétique – de faire fonctionner avec les moyens du bord, presque à mains nues, des voitures Peugeot vieilles de 20 ans, dites, « venues de France », des turfistes d'Abidjan suivant en direct et en temps réel des courses de chevaux à Vincennes ou à Longchamp, des étudiantes de Lomé, diplômées mais sans emploi, passant commande – grâce aux solidarités familiales – de conteneurs de tissus à Utrecht ou à Rotterdam, au moyen de « texto » ou des « MSN », si elles ne décident pas elles-mêmes, de prendre le premier vol pour Pékin ou Taiwan ; ce sont enfin, des rabatteurs de taxis d'Abuja, capables de vous donner à la minute même, les cours des principales devises étrangères, comme sur n'importe quelle place boursière d'Europe, d'Amérique ou d'Asie, pour ne citer que ces exemples.

C'est vous dire, Monsieur le Président, que **la jeunesse africaine, est loin de *« ressasser »* le temps passé, mais vit au diapason du même temps que leurs homologues des autres pays du monde**, **et ne demande que des moyens pour se réaliser pleinement sur place** au lieu d'aller « cramer » dans des immeubles vétustes à Paris, de risquer sa vie sur les côtes espagnole, ou de devenir d'éternels assistés des services sociaux de France et d'ailleurs, avec en prime, le mépris, le racisme et la menace des avions charters, à défaut d'être « karchérisés » dans des quartiers ghettos.

Cette jeunesse-là n'attend plus rien de la France, 40 ans après les indépendances nominales ; elle sait qu'il lui appartient de se prendre en charge. Elle se veut créatrice de modernité, luttant avec peu ou pas de moyens.

Et, c'est par désespoir et par dépit qu'elle quitte le sol natal pour d'autres « cieux plus cléments », bravant les mers, les océans, les obstacles bureaucratiques les consulats, et les fils barbelés des pays nantis.

Monsieur le Président, savez-vous que *« l'élite de la jeunesse africaine »* n'aspire qu'à travailler chez elle, au pays?

« Le terroir ne ment jamais », professe un vieux dicton africain du Sud-Togo. Croyez-vous donc que c'est de gaîté de cœur que ces jeunes Africains prennent le large vers l'inconnu, au mépris de leur vie ? En réalité, ils ne sont que des victimes expiatoires de votre politique « françafricaine », relayée sur place par certains de vos « amis », ainsi que de la mondialisation sauvage, néo-libérale, que vous appelez de tous vos vœux à travers **le fumeux concept « d'Eurafrique », version dépoussiérée en trompe-l'œil de l'obsolète « Françafrique ».**

Aussi, tant que les moyens économiques demeureront concentrés dans les mains d'une minorité africaine prédatrice et corrompue avec le soutien et la complicité de

leurs parrains étrangers, et aussi longtemps que les redistributions des ressources planétaires resteront inégalitaires, voyez-vous, Monsieur le Président, *« l'élite de la jeunesse africaine »* continuera à vider le continent, et, ni l'immensité insondable des océans, ni la hauteur démesurée des fils barbelés de Ceuta et Mélilla (enclaves espagnoles), ni enfin votre politique musclée de « reconduites aux frontières » ne pourront venir à bout de la détermination de ceux qui pensent, comme les Abidjanais que **: *« cabri mort n'a plus peur du couteau ».***

Enfin, Monsieur le Président, dans le prolongement de vos élucubrations sur le « Mythe de l'Eternel Retour », vous avez interpellé le paysan africain en ces termes ***« […] Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît* que l'éternel recommencement du *temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. »***

Encore une fois, quelle méconnaissance des réalités de la paysannerie africaine ! Et pourtant, les agronomes travaillant dans vos instituts de recherche (ORSTOM, INRA, CIRAD, IRD…), qui ont une longue expérience du terrain africain, auraient pu vous renseigner sur les conditions d'existence quotidienne des paysans africains victimes, non seulement des aléas climatiques naturels, mais aussi et surtout de la détérioration des termes de l'échange. **Vous êtes-vous tout simplement demandé, au nom de quelle logique le Fonds Monétaire International (F.M.I.) et la Banque Mondiale interdisent-ils aux pays africains toute subvention à leurs paysans**, pendant que les pays développés eux, (surtout les Etats-Unis) n'arrêtent pas de subventionner leurs propres agriculteurs ? Quand l'«Association des Producteurs de coton Africains » a tenté de défendre ses intérêts face à l'Organisation Mondiale du Commerce (O.M.C.), lors de la dernière Conférence sur le coton, ce furent les pays du Nord qui se sont, comme toujours, opposés à leurs légitimes revendications. Vous feignez d'ignorer que **les prix du café, du cacao et des autres matières premières dont vivent les paysans africains sont arbitrairement fixés à la Bourse de Londres, New-York, Paris, Milan,…** Alors, Monsieur le Président, vos propos sonnent comme du mépris à l'égard de toute la paysannerie africaine brimée par une certaine mondialisation inhumaine et arrogante.

Avant de terminer cette lettre, permettez-moi de soumettre à votre sagacité une dernière question qui me taraude depuis votre visite en Afrique **: auriez-vous eu la même outrecuidance, face à un chef d'Etat asiatique, arabe, ou même européen, pour réécrire l'Histoire de son peuple**, lui dire avec condescendance qui étaient ses ancêtres, et lui dicter les règles de conduite de sa jeunesse ? Alors pourquoi cela fut-il possible avec les Africains ce 26 juillet 2007, où **vous vous êtes arrogé le droit de remonter le temps du plus vieux continent, Matrice et Mère de l'Humanité, et donner des « leçons » à ses habitants? Peut-être qu'à vos yeux, nous sommes toujours restés d'éternels « Damnés de la Terre »** ou bien, il faut interpréter votre discours comme « l'Afrique insultée par elle-même », parce que **nous-mêmes n'avons rien fait, pour qu'un étranger, fût-il Président chez lui, ne vienne travestir notre Histoire multimillénaire, profaner notre Mémoire, offenser nos Ancêtres et nos morts, et nous insulter chez nous.** Si aujourd'hui, j'ai davantage « mal à l'Afrique », c'est que, depuis votre forfaiture dakaroise, **aucun Chef d'Etat Africain n'a pris la moindre peine de rompre le silence, bravant *l'omerta* « françafricaine », pour vous apporter une réponse à la hauteur de votre impudence et de votre opprobre, ne serait-ce que pour sauver la face.** Il n'empêche que les peuples africains eux, ont déjà pris acte pardevers leurs dirigeants.

Lawoetey-Pierre AJAVON
Enseignant-Chercheur,
Président du Cercle d'Initiatives pour l'Afrique
(CEDIPA)

Livre

Le siècle des Saint-Simoniens
Du nouveau christianisme au canal de Suez
Sous la direction de Nathalie Coilly et de Philippe Régnier *(Editions Bibliothèque Nationale de France)*

Tout est passionnant dans ce livre.

Claude Henri de Rouvroy, cousin lointain du mémorialiste du règne de Louis XIV, fonde un socialisme présenté longtemps dans les manuels comme préscientifique. Quant à son christianisme, il était maudit par l'Eglise. Sans doute, il bouleverse Ménilmontant ou s'installe la communauté de son disciple : le Père Enfantin. Les hommes, nombreux, y sont souvent polytechniciens, participent aux travaux domestiques. Les femmes – les Vénusiennes – sont libres de disposer de leur corps. Saint-Simon refuse « l'exploitation de l'homme par l'homme » – cette formule sera plagiée par Karl Marx – s'inspire du spinozisme et du kantisme. Le mouvement apparaît comme l'expression effervescente qui observe la naissance d'une société industrielle qui a besoin d'abeilles (patrons, ouvriers, ingénieurs, artistes) et non de sangsues, frelons autres oisifs que constituent les non producteurs (rentiers, prêtres, juges, militaires).

L'héritage du théoricien est divers : un Guyanais, Ismaÿl Urbain, est le chroniqueur de la quête des Compagnons de la France en Orient. Les Pereire – disciples eux aussi – financent et organisent la première ligne de chemin de fer du Paris-Saint-Germain et Ferdinand de Lesseps, un épigone, conçoit et mène à bien le projet du Canal de Suez, inauguré en 1869. Planistes, libertaires, capitaines d'industrie, s'inspirent par conséquent de ce rêve éveillé. Nombre de ces *socialistes* se précipitent, dès l'arrivée de Napoléon III pour animer la politique financière industrielle et sociale. Concordance des temps : décidément, le socialisme qui donne le primat à l'Instruction publique est toujours d'actualité.

Jean MOREAU

LIBERTAIRES ET LIBERTARIANS

Le livre de William Godwin *« Une Investigation concernant la juste politique et son influence sur la vertu et le bonheur de tous »* qui date de 1793 est considéré comme le point de départ des formes modernes de l'anarchisme. Celles-ci ont établi les solides fondations philosophiques et morales d'une réflexion qui s'oppose au déterminisme, négateur de toute liberté.

Avec l'anarchisme coopérateur de Proudhon, le fédéralisme communautaire de Bakounine, le communisme anarchiste de Kropotkine, l'individualisme intransigeant de Stirner, l'anarchisme religieux de Tolstoï, l'anarchisme s'est imposé, comme une forme valable de critique sociale.

Il a affirmé sa présence sur la scène politique, en France à la fin du XIXe siècle, en Espagne pendant la lutte contre l'insurrection franquiste, aux Etats-Unis même et aussi en Europe dans les années soixante, où il fut l'un des inspirateurs des révoltes étudiantes et de nombreuses communes.

Pourtant on n'a jamais vu encore une collectivité anarchiste importante s'établir durablement dans aucune nation ouverte à la modernité. L'anarchisme n'en demeure pas moins une présence significative dans notre monde où il exerce une fonction critique essentielle de l'autorité l'Etat, en obligeant les institutions politiques qui nous encadrent à justifier leur mode de fonctionnement et leur existence même.

Le mot anarchie, innocent en lui-même, se borne à signifier l'absence de commandement. Lui prêter une connotation violente ou calamiteuse est en soi une profession de foi affirmant que l'absence de hiérarchie entraîne nécessairement désordre et violence. C'est traiter *a priori* les individus en mineurs, qui ne sauraient fonctionner efficacement et utilement sans être encadrés et disciplinés par des chefs, qu'ils appellent d'ailleurs les « supérieurs ».

S'il n'aime pas recevoir des ordres, l'anarchiste ne veut pas non plus en donner. Il sait bien qu'en contrepartie il doit pratiquer l'autodiscipline et respecter l'autonomie, la liberté d'autrui pour garantir la sienne et surtout pour maintenir le lien social. Il n'en reste pas moins que, dans l'usage courant, les mots anarchie et anarchiste gardent une connotation péjorative. Ils la doivent en partie au tenace souvenir des quelques attentats mal inspirés, bien que mineurs, comparés aux horreurs contemporaines, commis en France à la fin du XIXe siècle par des militants se réclamant de l'anarchisme. Aux Etats-Unis on n'hésite pas aujourd'hui à coller l'étiquette « terroriste » au moins potentiel, sur le dos de quiconque s'intéresse à la tradition libertaire, disons de gauche pour éviter d'oiseuses précisions.

Néanmoins c'est pourquoi les défenseurs des libertés individuelles, restreintes et menacées par les Etats autoritaire ou paternalistes, préfèrent se dire « Libertaires ». Ce terme, quelque peu élastique, s'applique aussi bien à *« un partisan de la doctrine anarchiste qu'à un « libéral » dans l'un quelconque des sens de ce mot »* comme nous le dit le Vocabulaire de la Philosophie de Charles Lalande. Il est vrai que l'individualisme, le respect des libertés de la personne et l'anarchisme même, connaissent des dérives et des mutations paradoxales. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, parmi les défenseurs des droit de l'homme, est apparu un parti libertaire ou plutôt « Libertarian » mot que nous utiliserons désormais pour bien marquer sa différence des théories et des objectifs des penseurs et des animateurs des mouvements libertaires classiques pour qui la liberté ne saurait s'exercer pleinement sans s'accompagner de l'égalité et de la fraternité.

En dépit de leur méfiance à l'égard de l'Etat, qui exerce une autorité de plus en plus étendue à travers un réseau complexe à la fois normatif et répressif, ils ont fondé le *Parti Libertarian* le 11 décembre 1971. Ce parti participe aux élections présidentielles depuis 1972. Ses 200 000 supporters inscrits choisissent celui ou celle qui doit les représenter. L'un d'eux Harry Brown, candidat du Parti depuis 1996, a recueilli cette année-là 485 978 voix, ce qui faisait des Libertarians le troisième parti des Etats-Unis après les Démocrates et les Républicains. La candidature, l'élection puis la scandaleuse réélection de George W. Bush, ont fait perdre environ 100 000 voix aux Libertarians. Mais si l'on tient compte des voix que leurs candidats ont recueillies dans les élections locales, un total de 13 400 000 électeurs se sont prononcés en leur faveur. Actuellement il y aurait environ 600 élus libertarians dans l'ensemble du pays.

Le progamme du Parti Libertarian, qui mériterait d'être comparé à celui de Sarkozy, consisterait, s'il était au pouvoir, à augmenter considérablement les libertés de la personne et à restreindre radicalement le pouvoir de l'Etat d'intervenir dans la vie privée de ses citoyens. La responsabilité essentielle de l'Etat « libertarian » serait de faire respecter et appliquer un nombre limité de lois destinées à assurer à chacun le libre exercice de ses droits, dans la mesure où ils ne compromettent pas l'exercice de ceux des autres.

Le gouvernement s'abstiendrait d'intervenir dans la vie privée des particuliers, leur morale et leurs mœurs, leurs activités professionnelles ou commerciales. Dans un tel climat, les citoyens n'étant plus traités en éternels mineurs et brimés par des lois inutiles, devenus pleinement responsables de leurs actes, assureraient spontanément l'ordre public.

La liberté de parole et de diffusion de toutes les opinions serait mieux assurée si le gouvernement n'intervenait pas dans ces domaines. En subventionnant les uns et pénalisant les autres ou en possédant en propre ou contrôlant les moyens de communication de masse, le pouvoir politique entrave la diversification et met en question l'objectivité des media.

Toutes les églises, mosquées, synagogues ou temples devraient être exemptés d'impôt sur leur patrimoine immobilier pour pouvoir se développer sans aucune intervention de l'Etat. De même le droit de propriété devrait être rétabli dans son intégralité. Sauf dans les cas prévus par la Constitution, tout le domaine public devrait être mis en vente et le produit servir à éponger les dettes de

l'Etat.Tout contrôle sur l'usage que les particuliers font des terres et des rivières qui leur appartiennent devrait être aboli. Les propriétaires pourraient utiliser librement leurs terres, sans autre limite que celle imposée par le droit des autres. Pas de droit de regard de l'Etat non plus sur les affaires des citoyens en matière de santé, de finances, de correspondance et de communication, sans consentement explicite des personnes concernées. La sécurité sociale, devrait être assurée par des mutuelles totalement indépendantes de l'emploi, financées intégralement par les cotisations de leurs membres.

Les Libertarians américains prennent très au sérieux le droit des citoyens de s'armer. Ils voudraient abolir toute restriction à ce droit, par la spécification des armes autorisées ou interdites, la fabrication et la vente d'armes et de munitions. Ils refusent l'interdiction des armes dangereuses, même si elles le sont surtout pour leur utilisateur. A leur avis c'est à chacun de décider ce dont il a besoin pour assurer sa propre sécurité, sous réserve que toute utilisation criminelle de ces armes sera sévèrement sanctionnée. On verra plus loin comment cela s'articule avec la lutte contre la criminalité.

Les Libertarians s'opposent aussi au service militaire obligatoire et à la conscription, car les engagements volontaires affluent dans le cas où une guerre juste est déclarée. Ils prescrivent l'amnistie de toute condamnation pour désertion en cas de conscription et autres actes d'objection de conscience.

Dans le domaine de la vie intime, les Libertarians considèrent que l'avortement est une affaire privée, uniquement du ressort de la personne concernée. Avortement ou stérilisation ne doivent être ni interdits ni imposés ou financés par la puissance publique. Le gouvernement ne doit pas non plus légiférer en matière de préférences sexuelles. Toute législation qui refuse aux couples du même sexe les droits reconnus aux hétérosexuels doit être abrogée.

Dans le domaine de l'économie, le seul rôle du gouvernement devrait être d'assurer l'exercice sans entraves du droit de propriété et d'arbitrer les conflits en dernier ressort. Toute tentative de procéder par voie législative à une redistribution des richesses produites par l'exploitation des ressources naturelles de la planète doit être proscrite. Dans cette perspective, la progressivité de l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune doit être exclue, de même tout programme gouvernemental d'assistance et de subsides aux plus pauvres. La charité et l'assistance sociale doivent être uniquement du ressort d'organismes privés autofinancés.

La dette publique sera éteinte grâce à un rigoureuse discipline budgétaire. Celle-ci veillera à ce que le budget de l'Etat ne dépasse jamais le montrant des impôts perçu l'année précédente. De plus, la mise en vente du patrimoine immobilier, commercial et industriel de l'Etat produira d'importantes recettes (non renouvelables). Des économies budgétaires importantes résulteront de la disparition des subventions et des monopoles. La baisse des impôts favorisera l'essor du marché qui pourra ainsi jouer pleinement son rôle d'animateur et de régulateur de l'économie. Les services publics doivent être privatisés de façon à ce qu'ils soient assurés au meilleur prix et par les opérateurs les plus compétents. La concurrence se chargera de faire baisser les coûts et d'améliorer la qualité du service dans les Postes, les transports en commun, aussi bien que dans l'enseignement où déjà le mouvement s'amplifie et se diversifie. (?)

Des problèmes tels que : s'assurer l'accès à des sources d'énergie suffisantes pour répondre aux besoins de l'avenir, diminuer la pollution, améliorer la santé publique, faire face à l'accroissement de la population et de l'urbanisation, ne sont nullement résolus, mais plutôt aggravés, par les coûteuses interventions de l'Etat. Là encore l'initiative privée est plus performante et plus prometteuse que l'impuissance actuelle.

La lutte contre la criminalité est compromise par le système actuel, parce que le budget afférent à cette tâche est surtout utilisé à la répression du « vice » ou à la prévention plutôt qu'à la répression des violences contre les personnes et contre leurs droits.

Avec une population carcérale en croissance continue, les Etats-Unis remettent en liberté des criminels violents, parfois condamnés pour meurtres, afin de faire de la place à des gens condamnés pour des infractions non-violentes. Il en résulte, on le sait, que la grande majorité des détenus le sont pour infractions concernant le trafic ou la possession de drogues illégales.

Le raisonnement des Libertarians à ce propos mérite qu'on s'y arrête. Si le rôle du gouvernement consiste à faire respecter les droits de la personne, cela suppose comme on l'a déjà indiqué, que l'on considère que les individus comprennent et peuvent assumer les conséquences de leurs actes. Le trafic et la consommation des drogues comportent des risques très réels, mais dans la mesure où les individus en sont informés et conscients, l'Etat n'a pas à se mêler de ces pratiques et de leurs conséquences, tant que celles-ci ne lèsent pas les droits d'autrui et ne grèvent pas le budget de l'Etat. Ajoutons que, si la vente et la consommation des drogues devenaient légales, l'Etat pourrait taxer ces produits et ces transactions pour alimenter le budget de l'Etat. Cela se pratique pour le tabac et l'alcool qui tuent beaucoup plus efficacement un bien plus grand nombre de personnes que les drogues. Il faut punir les auteurs d'atteintes aux droits de la personne, disent les libertarians, et non pas ceux qui violent des lois inutiles et de plus parfaitement inefficaces.

Dans le domaine de la politique étrangère les Etats-Unis, toujours selon le programme des Libertarians, devraient renoncer à intervenir dans les querelles entre pays étrangers, s'abstenir de participer à des aventures impérialistes ainsi que de contracter des alliances contraignantes. Par contre une politique étrangère vraiment libérale devrait assurer la liberté sans entraves du commerce international, la liberté de mouvement des personnes ainsi que le droit d'émigrer de son pays d'origine et d'immigrer dans le pays de son choix. De l'application de ces principes fondamentaux de tout libéralisme découlerait une politique de l'immigration totalement différente.

Les Libertarians suggèrent que l'immigration aux Etats-Unis soit libre pour toute personne qui le désire et puisse prouver qu'elle n'a pas de casier judiciaire compromettant, qu'elle présente nul danger pour la santé publique et la sécurité de l'Etat. Avec une surveillance plus efficace des frontières et l'application des critères mentionnés ci-dessus, il serait possible d'amnistier les em-

ployeurs qui embauchent des immigrants illégaux et de supprimer le système des quotas, par nationalité ou ethnicité.

C'est ainsi qu'on a vu se manifester et s'organiser une forme d'anarcho-capitalisme aux Etats-Unis qui jette une lumière crue sur les sources d'inspiration du libéralisme économique intégral, maintenant au pouvoir dans la plupart des pays les plus importants du globe.

Mais déjà on voit s'amorcer une scission parmi les anarcho-capitalistes. Il y a ceux qui refusent les prélèvements par le fisc sur les revenus, les transactions et la fortune. Ni l'armée ni la police, disent-ils ne sont nécessaires, pour assurer la sécurité d'un pays et de ses citoyens. La privatisation de la défense nationale et l'armement des particuliers suffiraient pour assurer la sécurité de l'un et des autres. D'autre part les Minarchistes, comme les appellent les Américains, représentent une minorité modérée de l'anarcho-capitalisme ; ils acceptent des prélèvements fiscaux modestes, comme un mal nécessaire pour assurer le financement des services publics donc au premier chef de l'armée et de la police.

L'ANARCHO-CAPITALISME et ses variantes sont plus compréhensibles aux Etats-Unis qu'en Europe où pourtant il progresse dans l'opinion. Le redresseur de torts, le hors-la-loi généreux et le gangster fraternel sont parmi les héros favoris du cinéma et des feuilletons télévisés. Des films sur le modèle du *Parrain* des feuilletons comme *Les Sopranos* passionnent les foules. Pourtant d'une certaine manière, en dépit d'adroites réticences, ils font l'apologie du paternalisme, de la violence et du crime. La « famille » dans la pègre fonctionne, en dehors des lois et s'enrichit par le vol, exactions et extorsions, le trafic des drogues et la prostitution. La discipline y est assurée par la soumission totale à la loi du silence et à l'autorité du chef de famille, sous peine de mort. Le cinéma et les feuilletons télévisés mettent en scène toutes ces pratiques avec réalisme. Ils nous les montrent perpétrées avec beaucoup de cruauté et de sang froid par de vrais bandits. Mais ils sont souvent sympathiques, bons pères de famille pour leurs jeunes enfants, époux attentifs même s'ils ne sont guère fidèles, parfois au bord de la dépressions à cause des tensions extrêmes que peut entraîner l'exercice de leur profession . Ils s'en défendent comme ils peuvent, voire avec la collaboration d'un psychanalyste, ultime défenseur d'un ordre rationnel et de la morale bourgeoise. Ils n'en sont pas moins l'ultime exemple de l'accessibilité des plus démunis et peu instruits au statut d'entrepreneur indépendant, cher aux anarcho-capitalistes.

De plus, dans la grisaille et la monotonie de la vie quotidienne des employés à salaires perpétuellement proches du minimum vital, des intermittents et des chômeurs, ces violentes fictions font souffler un vent d'aventure et de liberté. Un narcotrafiquant brésilien, interrogé sur la prolifération des réseaux maffieux, les décrivait récemment comme un signe des temps, une compensation à l'impuissance à résoudre les contradictions du monde moderne. Comment concilier les merveilles de la science et de la technique avec les extrêmes de richesse et de dénuement qu'elles exaspèrent ?

Une élite se forme, dans les prisons, qui élabore une nouvelle culture assassine, violente, souple et subtile, sachant se métamorphoser à vue d'œil pour s'adapter aux circonstances. Cette nouvelle culture parallèle ne craint plus la mort, son pain quotidien, qu'elle l'inflige ou qu'elle la subisse, disait le narcotrafiquant brésilien que nous paraphrasons. Et il ajoutait *« tandis que vous mourez de peur dans ce monde imprévisible et dangereux, nous défions la mort sans crainte. Il n'y a pas de solution au chaos, à l'inégalité choquante actuelle. Nous sommes la véritable avant-garde qui comprend et vit la globalisation grâce à la toute puissance de nos armes et le risque quotidien de lourdes peine de prison ou de mort. Il n'y a pas de solution parce que vous ne voulez pas voir et faire face à toute l'étendue du problème de la misère et de l'inégalité des conditions »*.

Une publication de la Société Américaine des Amis (Quakers) qui ne passe certainement pas pour une organisation extrémiste ou fanatique, notait en Août de cette année (2007) que 34,3 % de la fortune privée aux Etats-Unis étaient dans mains de 1% des foyers du pays ; 90% des foyers américains se partagent 28,7% de la richesse nationale tandis que 40% des plus pauvres foyers doivent se contenter de 1% de ces ressources. S'il en est bien ainsi dans le pays le plus riche du monde on peut en inférer ce qui se passe dans les nations les plus pauvres qui sont aussi souvent les plus inégalitaires : l'horreur.

Et voilà la philosophie sociale des Libertarians à l'épreuve. Les crises économiques et sociales endémiques dans les pays les plus pauvres dressent face à face les bandes surarmées et disciplinées en face des classes privilégiées retranchées dans leurs demeures cadenassées et électroniquement surveillées. C'est là que les riches, revolver au poing et fusil d'assaut à portée de la main, cherchent quelque repos dans un sommeil troublé de cauchemars.

Ce genre de situation existe et se perpétue dès que les forces productives faiblissent dans un climat de terreur et que les ressources s'épuisent. Le pillage aggrave bientôt la pénurie. La société plonge à brève échéance dans la guerre civile, tous rôles confondus. L'Afrique nous a montré le déroulement fatal et ruineux de ce genre de scénario dont les anarcho-capitalistes ne semblent capables que d'accélérer le développement.

Tout Parti qui entre dans le jeu politique se donne comme but la conquête du pouvoir et ses fatales dérives vers l'autoritarisme et la corruption. Cela suffit pour disqualifier les anarcho-capitalistes du Parti Libertarian. Pour le vrai libertaire changer de gouvernement est un exercice futile. Le long et périlleux chemin vers une société meilleure, pacifique et prospère passe d'abord par la réconciliation de chacun avec soi-même, puis l'acquisition de l'aptitude à se gouverner et à co-habiter pacifiquement avec les autres. C'est l'épreuve préalable à laquelle devrait se soumettre quiconque aspire à contribuer à l'élaboration d 'une société meilleure.

Pierre AUBERY

Les Rencontres de la RP
Mardi 6 novembre 2007 – 18 heures 45
Conférence de Jammes SOUMAH
« Quel est l'avenir du socialisme dans le paysage mondial ? »

Répression et immigration

La traque aux sans-papiers, le 20 septembre dernier à Paris, Boulevard de la Villette, a conduit une jeune Chinoise à se défenestrer, à l'arrivée de la police à la recherche de son logeur.
Le Réseau Education Sans Frontières, la Ligue des Droits de l'Homme et d'autres organisations ont réagi comme il convenait devant la répression que subit l'immigration illégale. On peut seulement déplorer le nombre limité de personnes participant aux manifestations appelant à la vigilance citoyenne.
Par ailleurs, à l'heure où ces lignes sont écrites, on ne sait encore si le principe des tests ADN sera retenu par le Parlement, devant les réserves des sénateurs et même la fronde d'une minorité des parlementaires UMP, sans compter, naturellement, la résistance de l'opposition. Mais, s'ils sont retenus, et même s'ils sont utilisés selon des modalités diverses dans 11 pays européens, leur utilisation pose un problème de fond, à la fois éthique et scientifique. Des démographes ont observé qu'une proportion importante de familles françaises, s'il fallait un test pour qu'elles puissent se regrouper dans une même ville, ne le pourraient pas. Les parents ne sont pas nécessairement tous biologiques. La découverte d'un « secret de famille » révèle parfois l'existence d'un faux-vrai grand-père, bien plus responsable que l'authentique. Des enfants peuvent être adoptés moralement et financièrement, sans l'être pour autant juridiquement, de façon à ne pas déposséder la descendance génétique… On pourrait multiplier les exemples.
D'autre part, comme l'observe Jean-Pierre Dubois, professeur de Droit constitutionnel et d'Histoire des idées politiques à l'Université de Paris-Sud, et Président de la Ligue des Droits de l'Homme, les opérations systématiques qui, depuis plusieurs mois, conduisent dans certains arrondissements de l'Est parisien à boucler un certain nombre de zones, sont très exactement des rafles : *« techniquement,* souligne-t-il, *le terme est juste. »* Cela évoque, incontestablement, les mauvais souvenirs des années noires.
Emmanuel Terray, ethnologue, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Science Sociales, pour sa part, réfléchit sur un parallèle contesté. Sans doute comparaison n'est pas raison, mais les procédés employés au service d'une Europe qui se comporte en forteresse assiégée, et le destin souvent cruel, voire tragique, qui attend les expulsés, interrogent. Je songe à tel enfant rwandais dont les parents furent massacrés, et qui, en dépit des efforts de son avocat et de ses soutiens, n'est toujours pas réglé…
Pour sa part, un syndicaliste de la RP, est obligé de constater que les pauvres, curieusement, sont toujours allés vers les riches et regretter que l'internationalisme prolétarien n'anime guère aujourd'hui, en ce domaine, les mouvement unitaires de protestation alors que règne mondialement le capitalisme financier qui, lui, ne connaît pas de frontières.

J. M.

Livre

Destins croisés - Au bagne de Cayenne
Par Jean Valogne

Editions du Petit Pavé – BP 17, Brissac-Quincé, 49320 Saint-Jean des Mauvrets

L'auteur se cache sous un pseudonyme en Bretagne. En tout cas, il a un sacré talent et un esprit critique hors du commun pour décrire l'aventure du Sergent Fignac qui, parti de Guinée avec une compagnie d'infanterie coloniale, séjourne à Cayenne en 1943. Celui-ci change son fusil d'épaule quant à l'opinion qu'il a sur les indigènes, au contact d'une jeune guyanaise et de sa famille.
Surtout, la réalité sociale ainsi que psychologique de tous les protagonistes, est évoquée avec une exceptionnelle acuité. On s'y croit… On voir également comment la rencontre modifie toujours, pour le pire, mais aussi pour le meilleur, les opinions et les sentiments que l'on peut avoir à l'égard de l'autre.
En arrière plan : le bagne… et la vie réelle – que l'on a envie de changer – sur un territoire qui n'est pas encore un département.
Enfin, *Destins Croisés* est un bonheur d'écriture : un style dense et clair mais aussi d'une rare élégance.

J. M.

Pour la citoyenneté des personnes handicapées

Le handicap fait partie de la condition humaine. Jean Rostand, jadis, observait que « l'homme, à sa naissance est un petit singe mal réussi. » Sans éducation et sans amour, il n'accède pas au langage articulé, devient cet « enfant sauvage » recueilli et étudié, en 1800, par Jean-Marie Gaspard Itard. Ignorant, malade ou vieilli, il est souvent en situation de handicap.

Dans une même journée, chacun peut être tour à tour dominant ou dominé, voire collègue, compagnon, bref bénéficiant du même statut social.
D'une certaine manière, le voyage qu'accomplit la personne en situation de handicap évoque celui que subissent les postulants dans les initiations traditionnelles. Celles-ci comportent toujours trois étapes : *séparation*, temps des *épreuves*, *intégration*[1] au groupe, c'est-à-dire possible renaissance.
C'est bien l'expérience douloureuse que rencontre cet enfant né sans bras, auquel je pense, même quand il parvient à surmonter les obstacles, dans une société qui pratique facilement l'exclusion.

Séparation : c'est la découverte affolée, par les parents, du handicap. L'amour violé, dénaturé. Descente aux Enfers.

Commence *le temps des épreuves* : le parcours du combattant. Supporter le regard de l'autre. L'immense fatigue.
Au terme du périple, l'enfant sait écrire … avec les pieds, il obtient le baccalauréat et, adulte, accède à un emploi.

Une telle *réussite* dans un monde où règne le darwinisme social est exceptionnelle. D'une certaine manière, même si les applications sont nécessairement complexes, le choix est simple : sur le plan politique et social, on traite les personnes handicapées comme au XIXe siècle les Etats-Unis assignaient les *Indiens* dans des *réserves*, ou, au contraire, on reconnaît chaque être humain – notamment par ses précarités naturelles ou acquises – en demande d'accessibilité dans une communauté où il s'agit toujours de l'inclure.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Depuis un siècle, les conceptions et le vocabulaire ont heureusement évolué : aux *« anormaux »* on succédé les *« inadaptés »* puis les *« handicapés »*, enfin, les *« personnes en situation de handicap »*. La législation aussi : l'avant-dernière – qui marqua un progrès certain – en juin 1975, comportait deux textes : le premier résolument intégrateur ; le second favorisant au contraire le regroupement en établissements spécialisés.
La loi du 11 février 2005, elle, a entraîné un changement important avec le transfert des responsabilités aux départements et la création des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).
« Constitue un handicap – selon la loi – *toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société, subie dans son environnement, par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »*
Toutefois, le texte ne reconnaît pas la définition du handicap admise par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2001 et, plus récemment, par la Convention des Nations Unies sur les Droits des personnes handicapées : *« le handicap* – pour ces instances internationales – *résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »*
Cela est important pour quelque cinq millions de personnes handicapées qui, dans notre pays, attendent que soit réellement mise en œuvre une politique dont le dessein serait de réduire – voire quand cela est possible – de supprimer les obstacles environnementaux qu'ils soient architecturaux, sociaux ou culturels – ces derniers n'étant pas les moindres – qui aggravent leurs conditions de vie quotidienne.
Pour reprendre les termes du Collectif pour la Refondation de la politique du handicap[2], le financement d'une mise en œuvre efficace de la loi *« devrait être l'expression d'une réelle pratique de solidarité nationale exprimée par un effort contributif de l'ensemble de la Nation dans le cadre d'un nouveau risque (…) en termes de protection sociale susceptible de couvrir les pertes d'autonomie, qu'elles aient pour origine l'âge ou l'accident de la vie. »*

Handicap et Ecole

La loi du 11 février 2005 rend obligatoire l'inscription de tout enfant ou adolescent handicapé dans l'école, le collège ou le lycée de son quartier, étant entendu que, lorsque la scolarisation ordinaire s'avère impossible, celle-ci doit s'effectuer en établissement sanitaire ou médico-social.
Dans tous les cas, il s'agit de trouver la solution la meilleure. Elle est toujours relative au projet de formation de la personne et doit s'inscrire dans son projet de vie.

Le parcours de l'enfant dans un tel dispositif commence à la Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH). Groupement d'intérêt public, elle a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner toute personne handicapée. Chaque MDPH comprend une *commission des droits et de l'autonomie* qui délibère de l'orientation scolaire et, par conséquent de l'établissement retenu.
Elle comporte aussi une *équipe pluridisciplinaire* dont le rôle est d'évaluer les besoins de l'enfant et de proposer un *plan personnalisé de compensation* du handicap sur la base d'un *projet de vie*.
Un arrêté du 17 août 2006 précise le rôle de nouveaux venus : les *enseignants référents*, nommés par l'Inspecteur d'Académie. Acteurs centraux au sein de l'Education nationale en direction des personnes handicapées et interlocuteurs privilégiés des parents, ils interviennent dans un secteur géographique donné dans tout type d'établissement, y compris médico-social ou sanitaire et même en cas de scolarisation à domicile.
L'application de ce dispositif répond sans doute à la demande du « Droit à l'Ecole pour tous ». Il pose néanmoins un certain nombre de problèmes graves : manque d'information des enseignants et du public, manque de personnels spécialisés, déficit de formation, nombre insuffisant d'enseignants référents, situation très préoccupante d'une médecine scolaire qui manque de moyens et dont le rôle de prévention, d'accompagnement et de suivi est pourtant essentiel. Dans le seul département de la Creuse, par exemple, où 509 élèves sont reconnus en situation de handicap, il n'est que 3 enseignants référents pour accueillir et informer familles et enseignants concernés, mettre en œuvre et suivre le projet personnel de scolarisation, réunir et animer l'équipe de suivi de cette scolarité.

Questions

Cette loi est loin de satisfaire les associations laïques intéressées. Les personnes en situation de handicap demandent en effet une « conversion du regard », mais aussi une sensibilisation et une information de tous les citoyens en ce qui concerne les secteurs de l'Ecole et de la formation, la question de l'accessibilité du cadre bâti et des transports, de la compensation, ainsi que de leurs ressources. Une telle conception exige de renoncer à toute forme d'assistanat pour développer une véritable politique de solidarité nationale.
Hier ignorées, à la seule charge des familles ou reléguées dans des asiles, les personnes en situation de handicap, depuis quelques décennies, commencent à être vraiment reconnues… dans uns société qui – oh, paradoxe ! – par ailleurs assigne trop souvent à résidence les précarisés. C'est dire que le thème exige mémoire vive et constante vigilance si l'on considère que la question du handicap conduit à œuvrer pour l'accès aux mêmes droits de toutes les personnes ainsi que leur participation à la citoyenneté.
Les intégrer ou les inclure – quel que soit le mot retenu – dans la Cité, c'est, particulièrement pour les syndicalistes, savoir conjuguer l'humanisme laïque concrètement, au présent, et donner à celui-ci toute sa force créatrice.

Jean -Louis BRUN

[1] Ce n'est pas par hasard que l'on retrouve le même terme dans le vocabulaire de l'éducation spécialisée des personnes handicapées.
[2] Communiqué de presse du 11 juillet 2006. Le Collectif, à l'initiative de l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), regroupe diverses associations concernées par le handicap, des syndicats d'enseignants, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), la Ligue Française de l'Enseignement, des mutuelles, des associations gestionnaires d'établissements, etc.

---

livre

Félix Eboué et Eugénie Eboué-Tell, défenseurs des peuples noirs
Par Georges Renauld

Editions Detrad-aVs

La vie de Félix Eboué est exceptionnelle. Guyanais, descendant d'esclaves africains, fils d'un orpailleur, d'une part, par le moyen de l'Ecole républicaine, il fait partie de cette minorité qui accède aux plus hautes fonctions du régime. Formé à l'Ecole coloniale, il poursuit une brillante carrière d'administrateur en Afrique Equatoriale Française, aux Antilles… Sur ce plan, il rejoint un certain nombre de Noirs séduits par l'idéal né avec la Révolution française, mais se transformant en impérialisme Outre-Mer… D'autre part, il ne cesse jamais d'être un rebelle, cherchant ses racines, se passionnant pour les cultures indigènes ; il découvre l'écrivain René Maran, guyanais comme lui, dont le roman *Batouala* décrit les excès du colonialisme.
Durant la seconde guerre mondiale, dès le 18 juin 1940, à Fort Lamy, Eboué proclame le ralliement du Tchad à la France Libre.
Sa femme, Eugénie, institutrice et musicienne partagea – tous deux étaient Francs-Maçons – ses engagements.
Georges Renauld « nous rapporte le travail considérable que Félix Eboué entreprit (…) pour préparer l'accès à l'indépendance » des sociétés africaines. Son style est limpide, c'est dire combien la lecture de cet ouvrage est agréable.

J. M.

Entre nous…

Quelques camarades dont l'abonnement arrive à expiration, ne l'ont pas encore renouvelé. Nous leur demandons de bien vouloir se mettre à jour. C'est grâce à vous tous que la RP peut continuer à vivre. Merci de votre fidélité et de votre soutien actif.